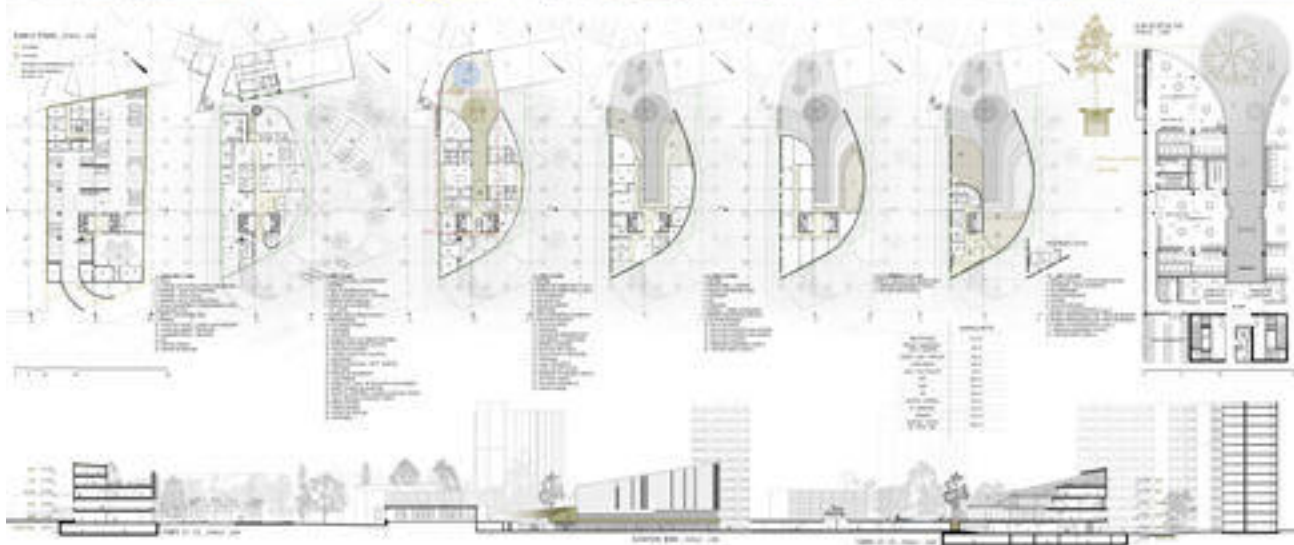


PRÉSENTATION DES PROJETS

PREMIER DEGRÉ



Contexte
 Le projet est situé dans un quartier résidentiel existant, caractérisé par une architecture traditionnelle et une végétation abondante. L'objectif principal est de créer un espace public moderne et inclusif, qui s'intègre harmonieusement à l'environnement urbain existant. Le projet vise à améliorer la qualité de vie des habitants en offrant des espaces de rencontre, de détente et de loisir.

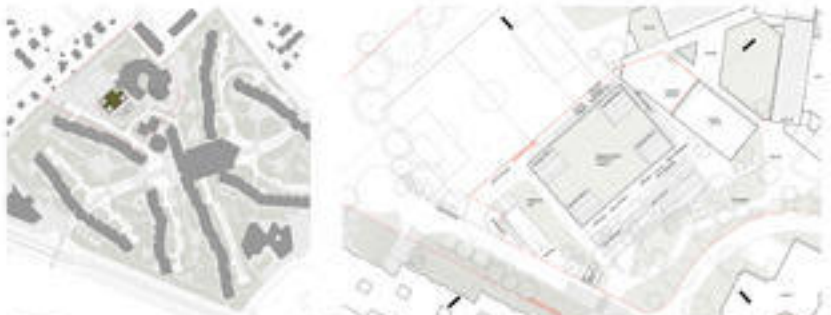
Programme
 Le programme comprend un espace public polyvalent, un espace de jeux pour enfants, un espace de détente et de loisir, et un espace de rencontre. Le projet est conçu pour être accessible à tous les âges et à tous les niveaux de mobilité.

Concept
 Le concept architectural est basé sur l'idée d'un espace public ouvert et inclusif, qui s'intègre harmonieusement à l'environnement urbain existant. Le projet vise à améliorer la qualité de vie des habitants en offrant des espaces de rencontre, de détente et de loisir.

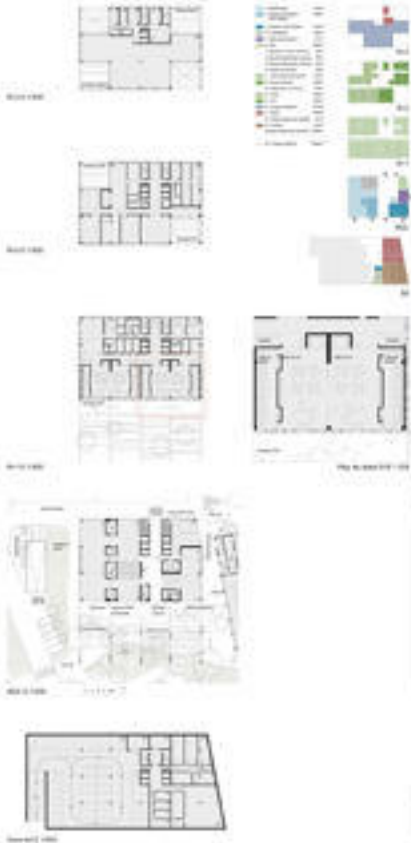
Architecture
 L'architecture est conçue pour être moderne et inclusive, avec une attention particulière portée sur l'accessibilité et la durabilité. Le bâtiment principal est un volume rectangulaire à deux niveaux, avec une façade en bois et une structure métallique. Le projet est conçu pour être accessible à tous les âges et à tous les niveaux de mobilité.

Urbanisme
 L'urbanisme est conçu pour être moderne et inclusif, avec une attention particulière portée sur l'accessibilité et la durabilité. Le projet est conçu pour être accessible à tous les âges et à tous les niveaux de mobilité.

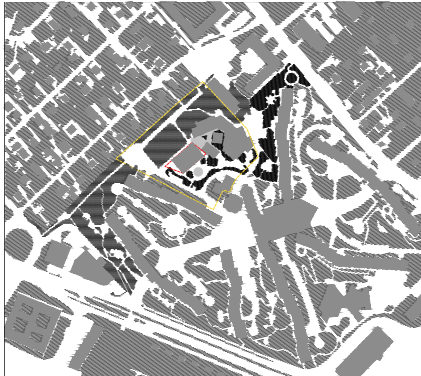
Conclusion
 Le projet «Entre les Arbres» est un exemple de conception architecturale moderne et inclusive, qui s'intègre harmonieusement à l'environnement urbain existant. Le projet vise à améliorer la qualité de vie des habitants en offrant des espaces de rencontre, de détente et de loisir.



MEP N°1 - MEP N°2 - MEP N°3 - MEP N°4 - MEP N°5 - MEP N°6 - MEP N°7 - MEP N°8 - MEP N°9 - MEP N°10 - MEP N°11 - MEP N°12 - MEP N°13 - MEP N°14 - MEP N°15 - MEP N°16 - MEP N°17 - MEP N°18 - MEP N°19 - MEP N°20 - MEP N°21 - MEP N°22 - MEP N°23 - MEP N°24 - MEP N°25 - MEP N°26 - MEP N°27 - MEP N°28 - MEP N°29 - MEP N°30 - MEP N°31 - MEP N°32 - MEP N°33 - MEP N°34 - MEP N°35 - MEP N°36 - MEP N°37 - MEP N°38 - MEP N°39 - MEP N°40 - MEP N°41 - MEP N°42 - MEP N°43 - MEP N°44 - MEP N°45 - MEP N°46 - MEP N°47 - MEP N°48 - MEP N°49 - MEP N°50 - MEP N°51 - MEP N°52 - MEP N°53 - MEP N°54 - MEP N°55 - MEP N°56 - MEP N°57 - MEP N°58 - MEP N°59 - MEP N°60 - MEP N°61 - MEP N°62 - MEP N°63 - MEP N°64 - MEP N°65 - MEP N°66 - MEP N°67 - MEP N°68 - MEP N°69 - MEP N°70 - MEP N°71 - MEP N°72 - MEP N°73 - MEP N°74 - MEP N°75 - MEP N°76 - MEP N°77 - MEP N°78 - MEP N°79 - MEP N°80 - MEP N°81 - MEP N°82 - MEP N°83 - MEP N°84 - MEP N°85 - MEP N°86 - MEP N°87 - MEP N°88 - MEP N°89 - MEP N°90 - MEP N°91 - MEP N°92 - MEP N°93 - MEP N°94 - MEP N°95 - MEP N°96 - MEP N°97 - MEP N°98 - MEP N°99 - MEP N°100



MEP N°1 - MEP N°2 - MEP N°3 - MEP N°4 - MEP N°5 - MEP N°6 - MEP N°7 - MEP N°8 - MEP N°9 - MEP N°10 - MEP N°11 - MEP N°12 - MEP N°13 - MEP N°14 - MEP N°15 - MEP N°16 - MEP N°17 - MEP N°18 - MEP N°19 - MEP N°20 - MEP N°21 - MEP N°22 - MEP N°23 - MEP N°24 - MEP N°25 - MEP N°26 - MEP N°27 - MEP N°28 - MEP N°29 - MEP N°30 - MEP N°31 - MEP N°32 - MEP N°33 - MEP N°34 - MEP N°35 - MEP N°36 - MEP N°37 - MEP N°38 - MEP N°39 - MEP N°40 - MEP N°41 - MEP N°42 - MEP N°43 - MEP N°44 - MEP N°45 - MEP N°46 - MEP N°47 - MEP N°48 - MEP N°49 - MEP N°50 - MEP N°51 - MEP N°52 - MEP N°53 - MEP N°54 - MEP N°55 - MEP N°56 - MEP N°57 - MEP N°58 - MEP N°59 - MEP N°60 - MEP N°61 - MEP N°62 - MEP N°63 - MEP N°64 - MEP N°65 - MEP N°66 - MEP N°67 - MEP N°68 - MEP N°69 - MEP N°70 - MEP N°71 - MEP N°72 - MEP N°73 - MEP N°74 - MEP N°75 - MEP N°76 - MEP N°77 - MEP N°78 - MEP N°79 - MEP N°80 - MEP N°81 - MEP N°82 - MEP N°83 - MEP N°84 - MEP N°85 - MEP N°86 - MEP N°87 - MEP N°88 - MEP N°89 - MEP N°90 - MEP N°91 - MEP N°92 - MEP N°93 - MEP N°94 - MEP N°95 - MEP N°96 - MEP N°97 - MEP N°98 - MEP N°99 - MEP N°100



PLAN DE SITUATION - 1:2500

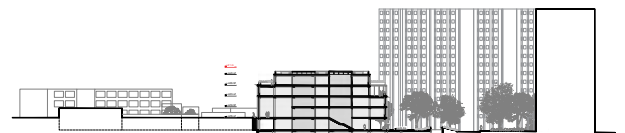
Le nouveau bâtiment est implanté sur un terrain en pente, au sein d'un quartier existant. L'objectif est de créer un espace public de qualité, en lien avec le tissu urbain existant. Le projet est une réponse à la demande de la commune de Versier, qui souhaite créer un espace public de qualité, en lien avec le tissu urbain existant.

SCHEMA URBAIN ET TERRAIN
Le nouveau bâtiment est implanté sur un terrain en pente, au sein d'un quartier existant. L'objectif est de créer un espace public de qualité, en lien avec le tissu urbain existant. Le projet est une réponse à la demande de la commune de Versier, qui souhaite créer un espace public de qualité, en lien avec le tissu urbain existant.

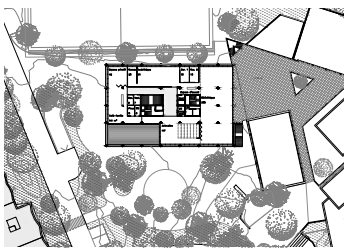


Surface de planche terre commandée sur la parcelle 0211 - 10 672 m²

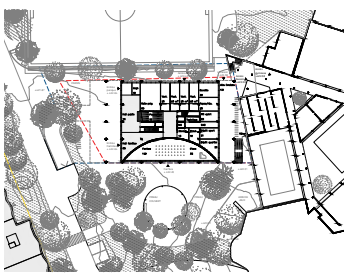
PLAN MASSE - 1:500



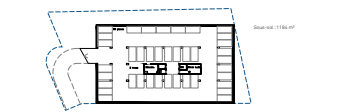
COUPE LONGITUDINALE - 1:500



PLAN DE R+1 - 1:500



PLAN DE REZ-DE-CHAUSSEE - 1:500



PLAN DE SOUS-SOL - 1:500



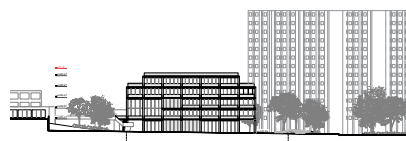
PLAN DE R+4 - 1:500



PLAN DE R+3 - 1:500



PLAN DE R+2 - 1:500



FAÇADE NORD-OUEST - 1:500



COUPE TRANSVERSALE - 1:500



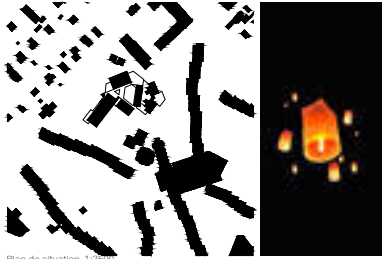
FAÇADE SUD-OUEST - 1:500

SCHEMA ARCHITECTURAL
Le projet architectural est un projet de construction d'un bâtiment public de qualité, en lien avec le tissu urbain existant. L'objectif est de créer un espace public de qualité, en lien avec le tissu urbain existant. Le projet est une réponse à la demande de la commune de Versier, qui souhaite créer un espace public de qualité, en lien avec le tissu urbain existant.



PLAN DE DÉTAIL DE NIVEAU - 1:200

Vernier - MEP Espace Familiales - La lanterne volante - Premier degré



CONTEXTE
 Le projet est situé dans un quartier résidentiel de la ville de Vernier, en Suisse romande. Le terrain est occupé par un bâtiment existant qui sera rénové et agrandi. Le projet vise à créer un espace communautaire moderne et accueillant, adapté aux besoins des familles et des jeunes. Le bâtiment sera construit en bois et béton, avec une architecture ouverte et lumineuse. Le projet est financé par la commune de Vernier et le canton de Genève.

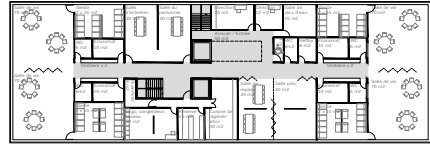
PROJET
 Le projet consiste en la rénovation et l'agrandissement d'un bâtiment existant de 1970, pour créer un espace communautaire moderne et accueillant. Le bâtiment sera construit en bois et béton, avec une architecture ouverte et lumineuse. Le projet est financé par la commune de Vernier et le canton de Genève.

PROJET
 Le projet consiste en la rénovation et l'agrandissement d'un bâtiment existant de 1970, pour créer un espace communautaire moderne et accueillant. Le bâtiment sera construit en bois et béton, avec une architecture ouverte et lumineuse. Le projet est financé par la commune de Vernier et le canton de Genève.

PROJET
 Le projet consiste en la rénovation et l'agrandissement d'un bâtiment existant de 1970, pour créer un espace communautaire moderne et accueillant. Le bâtiment sera construit en bois et béton, avec une architecture ouverte et lumineuse. Le projet est financé par la commune de Vernier et le canton de Genève.

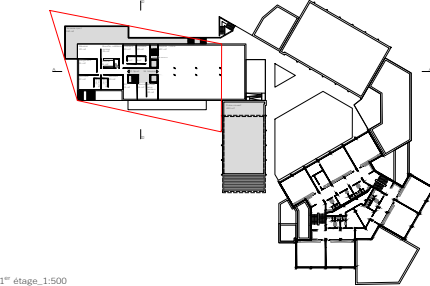
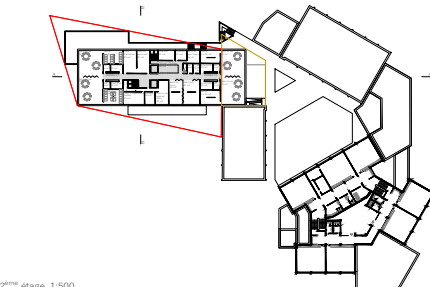
PROJET
 Le projet consiste en la rénovation et l'agrandissement d'un bâtiment existant de 1970, pour créer un espace communautaire moderne et accueillant. Le bâtiment sera construit en bois et béton, avec une architecture ouverte et lumineuse. Le projet est financé par la commune de Vernier et le canton de Genève.

PROJET
 Le projet consiste en la rénovation et l'agrandissement d'un bâtiment existant de 1970, pour créer un espace communautaire moderne et accueillant. Le bâtiment sera construit en bois et béton, avec une architecture ouverte et lumineuse. Le projet est financé par la commune de Vernier et le canton de Genève.

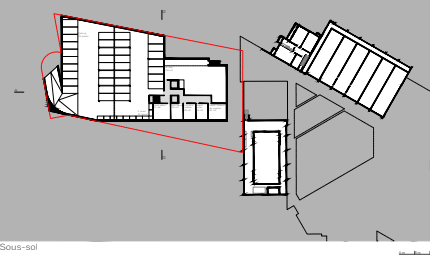
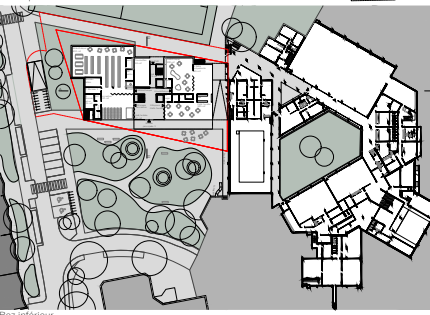
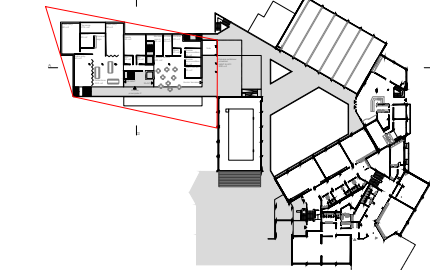
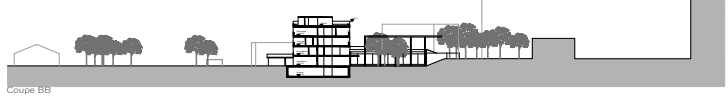
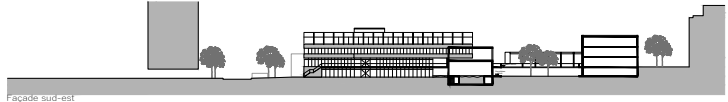
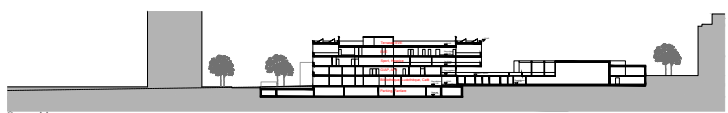


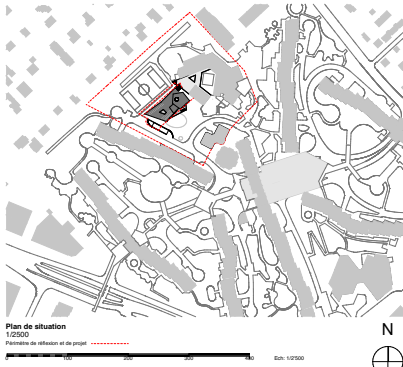
Récapitulatif des surfaces nettes du projet

Bibliothèque	300 m ²	GIAP	430 m ²
Animation	110 m ²	AFJ	270 m ²
Café-Familiales	100 m ²	Espace générale	890 m ²
Ludothèque	105 m ²	FC Avanchets & Servette rugby	200 m ²
Salle polyvalente	80 m ²	Fanfarc	210 m ²
EVE	840 m ²	Surf (espace sous-sol)	1300 m ²



Vernier - MEP Espace Familiales - La lanterne volante - Premier degré





Plan de situation
1/2500
Précision de référence et de projet



02. Un bâtiment tribune

Le site est traversé par le boulevard de la République, une avenue d'axe de circulation de grande importance. Elle est bordée par des immeubles de hauteur variable, ce qui crée un contexte urbain riche et diversifié. Le projet s'inscrit dans ce contexte et vise à créer un bâtiment qui dialogue avec son environnement. L'architecture est conçue pour être accueillante et conviviale, favorisant les rencontres et les échanges entre les habitants. Le bâtiment est conçu pour être durable et économe en énergie, avec une attention particulière portée sur l'isolation et l'utilisation de matériaux naturels.

03. Un bâtiment aéri

Le projet est conçu pour être un bâtiment aéri, avec une structure légère et une toiture qui s'élève au-dessus du toit plat. Cette solution permet de créer un espace de circulation et de circulation qui est à la fois ouvert et protégé. Le bâtiment est conçu pour être durable et économe en énergie, avec une attention particulière portée sur l'isolation et l'utilisation de matériaux naturels.



Plan masse
1/500



01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

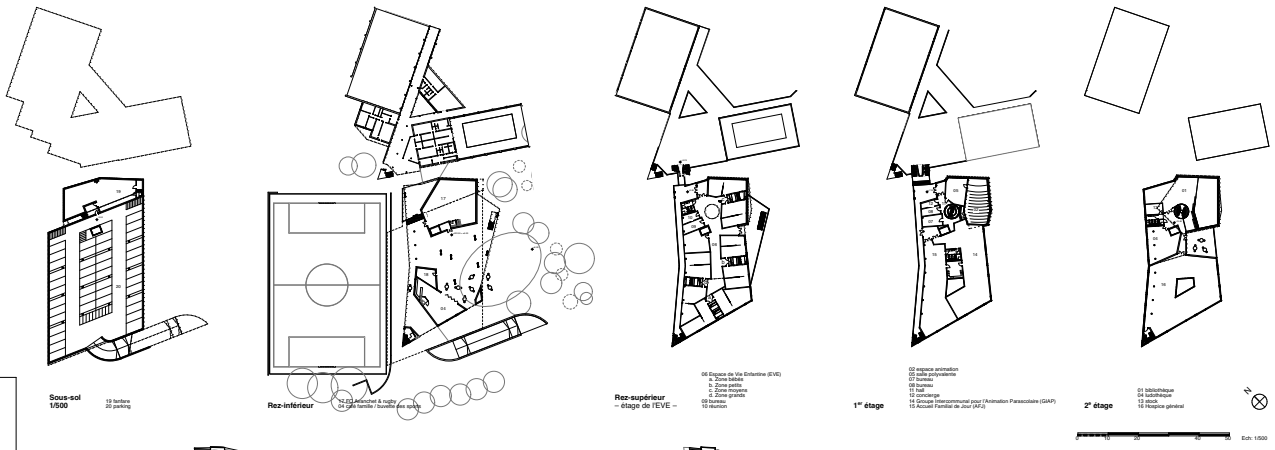
01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –

01. Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –
Un bâtiment parcours – pour s'élever –



Sous-sol
1/500

Rez-intérieur
1/500

Rez-supérieur
- étage de l'EVE -
1/500

1^{er} étage
1/500

2nd étage
1/500



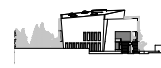
Coupe Nord-Sud
1/500



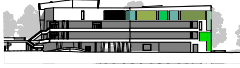
Coupe Est-Ouest
1/500



Elevation Est
1/500



Elevation Nord
1/500



Elevation Ouest
1/500



Plan de détail EYE
1/200 (plan de l'EVE)



Matérialité & enveloppe

Eléments structuraux

01. Structure principale

01. Structure principale

01. Structure principale

01. Structure principale

01. Structure principale

01. Structure principale

01. Structure principale

01. Structure principale

01. Structure principale

01. Structure principale

01. Structure principale

01. Structure principale

01. Structure principale

01. Structure principale

01. Structure principale

01. Structure principale

01. Structure principale

01. Structure principale

01. Structure principale

01. Structure principale

01. Structure principale

01. Structure principale

01. Structure principale

01. Structure principale

Vernier - MEP Espace Familles - YUNNAN - Premier degré

1 - Histoire de base

2 - Rapport des gabarits et création du passage

3 - Plan de circulation pédestre

4 - Terrasse

5 - Plaine couverte + terrasse EIE

6 - Espace couvert et liaison tribunes existantes

LE SITE
Le site du projet est en bordure du grand ensemble Familles Parc, un nouveau bâtiment d'habitat social à usage collectif existant. Ce dernier a été construit en 2010 comme extension d'un ancien bâtiment à usage collectif existant. Le projet est situé dans le quartier de Vernier, à l'ouest de Lausanne, à proximité du lac Léman et du quartier d'affaires.

INTÉGRATION / ORGANISME
Le projet est intégré au quartier existant de Vernier, à l'ouest de Lausanne, à proximité du lac Léman et du quartier d'affaires. Le projet est conçu pour être une extension naturelle du quartier existant, en respectant son caractère et son identité.

LA CONQUÊTE FAÇADE
Le projet fait face à la présence des immeubles existants de grande hauteur au Nord-Ouest, et doit trouver la manière de les intégrer tout en proposant une valeur ajoutée pour le quartier.

PLAN DE SITUATION, 1:2500

PLAN MASSÉ, 1:500

REDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU PROCESSUS DE CONSTRUCTION:
Les matériaux les plus durables sont sélectionnés pour les éléments structurels et les ressources économes sont utilisées.

REDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DURANT L'EXPLOITATION DES BÂTIMENTS:
Les matériaux sont choisis pour leur faible empreinte carbone et leur faible consommation d'énergie.

FLEXIBILITÉ ET RÉUTILISATION DES BÂTIMENTS:
Un des enjeux fondamentaux pour la durabilité des bâtiments à moyen terme consiste en la possibilité de réutiliser les espaces existants afin d'éviter d'autres activités pendant un cycle de vie.

RECYCLAGE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION EN FIN DE VIE DE L'OUVRAGE:
Le système pédestre utilisé permet de démanteler et de réutiliser certains des éléments pour construire un nouveau ouvrage en réutilisant les éléments dans une nouvelle forme.

ENVIRONNEMENT ET DURABILITÉ:
Le projet est conçu pour être une extension naturelle du quartier existant, en respectant son caractère et son identité.

Vernier - MEP Espace Familles - YUNNAN - Premier degré

ÉTAGES 1, 1500

RAC 1, 1500

ÉTAGES 1, 1500

ÉTAGES 2, 1500

ÉTAGES 3, 1500

LISTE DES SURFACES MAJEURES

- Bibliothèque - 270m²
- Espace extérieur - 150m²
- Espace salle de lecture - 150m²
- Ludothèque - 150m²
- Salle polyvalente - 150m²
- EIE - 870m²
- GAP - 350m²
- RAC - 270m²
- Hébergement général - 450m²
- FC - 220m²
- Parcours - 150m²
- Surface totale du volume - 1320m²

FAÇADE SUD-EST, 1:500

FAÇADE NORD-OUEST, 1:500

COUPE 1, 1:500

COUPE 2, 1:500

PROGRAMME / FONCTIONNEMENT

Le programme est distribué de manière horizontale et rationnelle.

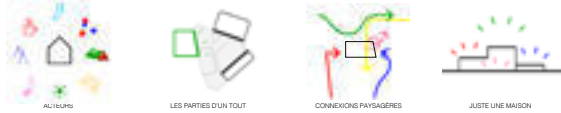
Le projet est conçu pour être une extension naturelle du quartier existant, en respectant son caractère et son identité.



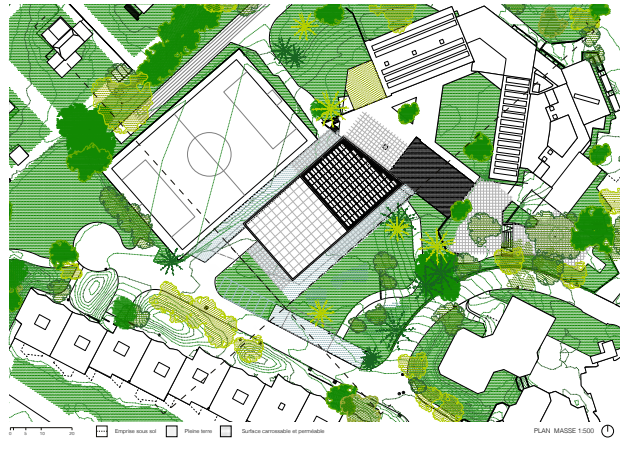
JUSTE UNE MAISON - ESPACE FAMILLES DE VERRIER

Le nouveau bâtiment « Espace Familles » est une galerie couverte, une nouvelle plate-forme continue, une terrasse avec vue sur le complexe sportif. Il sera la nouvelle ombrelle de la ville de Verrier. Il aura l'ambition de former, redessiner et habiter de la Cité des Américains dans un cadre socio-culturel attractif, équilibré moderne et résolument contemporain. Le site révisé de la terrasse évoque un grand espace d'habitation d'un espace public continu. Le projet se situe « réparti » et fluide des types de circulation. La situation de poche vertes, perméables des terrasses, il propose une articulation autour de ses axes de circulation collective majeure existants et clairement identifiés à amplifier le réseau d'espaces publics plutôt qu'en le diminuer.

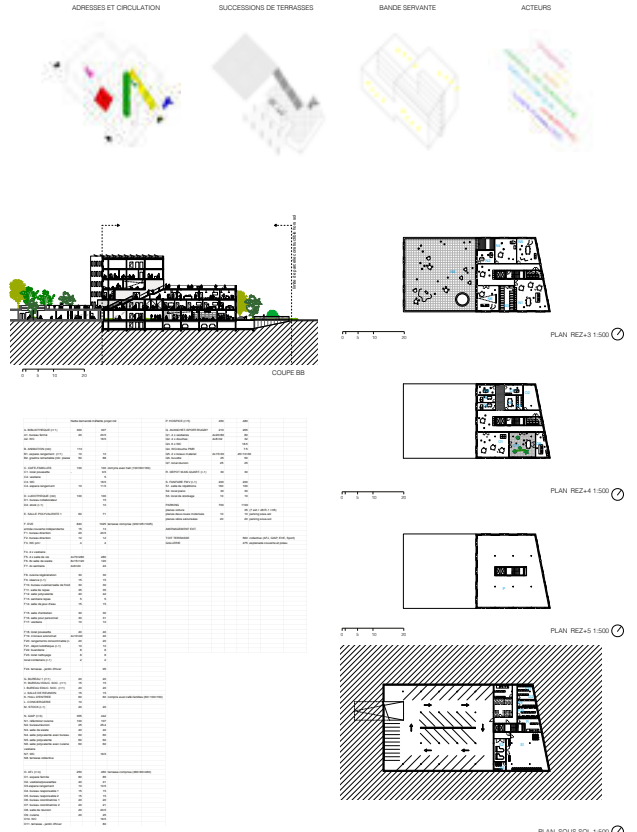
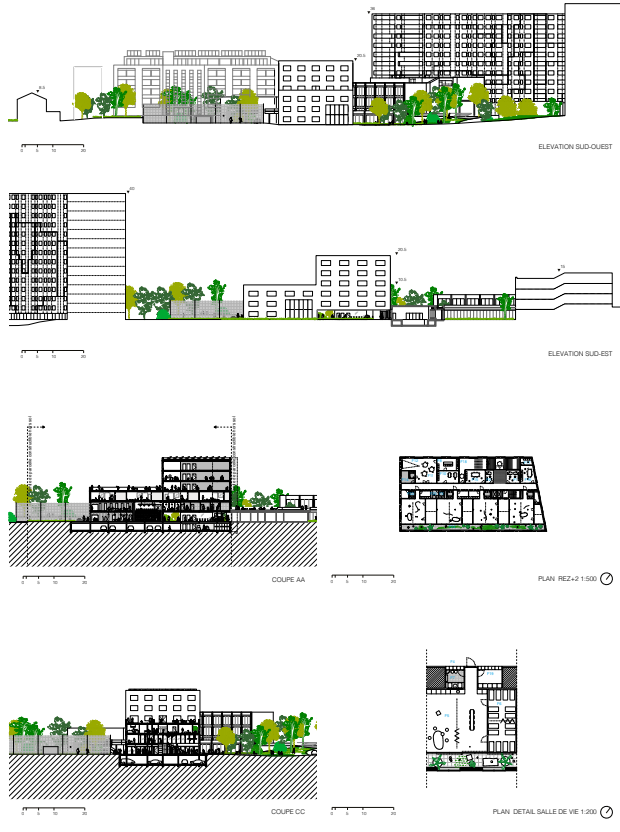
Situé sur une zone stratégique entre l'école primaire, son périsse et le stade de football du quartier, le bâtiment s'impose de manière simple, intelligente et rationnelle. Il passe à l'école, continue au gymnase, se situe devant l'école pour sa façade d'entrée par sa présence. L'entrée au sud du nouveau bâtiment optimise la perméabilité du site. Le sol est blanc, accès adossés dans le noyau général des bâtiments existants et la galerie principale. L'architecture de l'édifice, contemporaine des axes de circulation, donne la même promenade des parcs, du périsse, de la rue jusqu'à la galerie couverte principale continue. Le mouvement de la circulation des usagers est différent, nouveau, ouvert, attractif, favorisant la socialisation des usagers est réglée par la multitude des parcours offerts par l'édifice. Les espaces sont dispersés, le rez-de-chaussée est une nouvelle plateforme d'aménagement à contrôler de la plate-forme en plan-ter de l'école existante est gérée par le prolongement de la dalle formant un escalier de descente. Cette dalle agit à la fois comme un support et double à l'extérieur d'un nouvel escalier formant une rue couverte menant au troisième rez-de-chaussée. Le territoire collectif du quartier. Ces deux éléments dédiés à la vie et multipliés sur trois niveaux distincts et habitation connectés forment une promenade architecturale collective élargie dans le même promenade des parcs en se procurant des espaces de rencontre clairement établis.

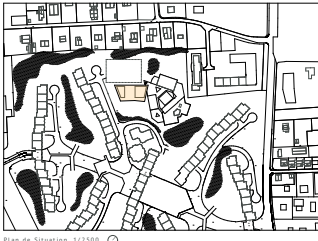


RUE DU GRAND BAY



Le projet accorde une grande centralité à la rationalité constructive du grand ensemble des Américains et développe une logique structurale et contextuelle. L'architecture intérieure composée de murs de doublage en béton armé, structure préfabriquée en béton armé, marquée des poteaux nervurés de l'école pour la continuité de la galerie. Les moyens techniques centraux structurels en béton armé, couverts de parcs bois. Les façades en béton blanc, les murs blancs, les portes et fenêtres en bois, récupération des eaux de pluie par un système de gouttières servent une fonction collective énergétique active et programmable toute ainsi qu'un gérant un tout nouveau de détermination spatiale. Les espaces intérieurs modulables s'adaptent aux activités culturelles et sociales, généralistes et privées, des espaces extérieurs, comprennent des demandes du quartier et exploitation des qualités du site, cela dans un respect profond du patrimoine.





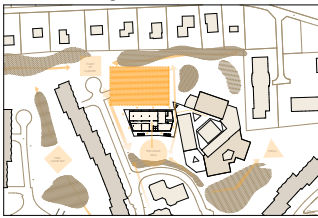
Contexte

Cette opération s'inscrit dans le quartier des Anabichs, la situation est une opportunité pour la réhabilitation de l'espace urbain délaissé par les laboratoires d'habitat. Dans une conception de « réhabilitation », le quartier accueille comment les espaces dédiés uniquement aux logements et ceux où se situent les équipements, créant des services de proximité pour le voisinage.

Cette opération reflète des volontés très contrastées. D'un côté, les logements ont été construits dans une logique de haute verticalité, déterminée par un jeu de découpage des volumes ainsi que de la chronologie. Les façades s'appuient de manière simple sur la hauteur du rez-de-chaussée et des niveaux de logements. Parallèlement, les façades devant sur le site de l'intervention ont un fond uniforme basé sur la répétition du même module carré.

La réhabilitation a été faite, les équipements ont concouru sur des emplacements précis où la composition horizontale s'oppose comme réponse architecturale. En comprenant des équipements, les espaces entre les bâtiments se caractérisent par la présence de la végétation ouverts une unité paysagère.

Dans ce contexte le projet « Butterfly » apparaît comme un élément ouvert et clairement public. L'objectif est de réintégrer à l'échelle des équipements, le projet proposé change de façon horizontale au site. En effet, le projet adopte l'option de couvrir alléger ses volumes afin de favoriser une solution qui permet une proximité avec l'espace urbain et l'habitation des équipements verticaux des volumes. En même temps, la proposition volumétrique favorise le bon voisinage d'un environnement des espaces publics.

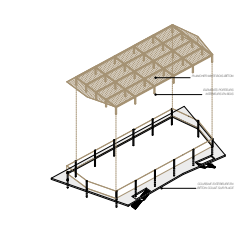
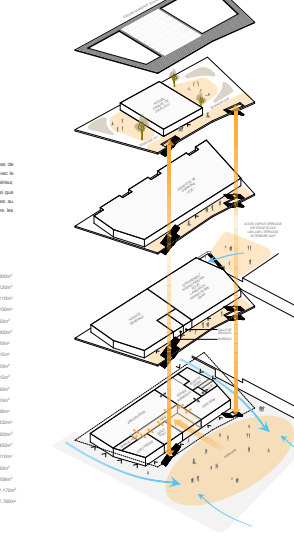
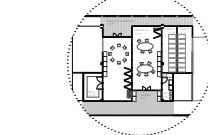
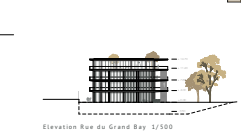
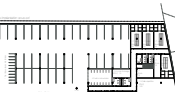


Avec la définition d'un espace public qui devient central et qui est formé du plus de l'habitat et de la place publique, le bâtiment propose une continuité dans les façades et l'habitat. Cela est illustré au rez-de-chaussée et verticalement les flux convergents de cette place urbaine. D'un côté, le programme de hauteurs favorise l'option d'un bâtiment qui se situe indépendamment du rez-de-chaussée qui se trouve d'un fait.

Aux étages, la circulation publique qui est celle du rez-de-chaussée se prolonge verticalement. Les accès et la distribution entre les programmes des différents étages se réalisent par l'habitat, permettant une répartition dans les circulations publiques et la répartition interne de chaque programme. Les courants deviennent donc un espace public vertical.

Le volume propose une solution en forme de trapèze et recoupe la hiérarchie entre les deux façades longitudinales et transversales. Le volume avec l'habitat des façades est relié au rez-de-chaussée comme un pontage ouvert permettant les flux urbains à l'échelle de la rue et qui propose un pontage fluide sur le terrain du premier étage. Cette solution permet un accès direct sur le terrain de l'habitat et favorise les contacts entre les volumes de l'habitat et le programme du GMP.

L'architecture proposée est une solution qui permet de dialoguer avec l'habitat existant des zones des façades de l'habitat. D'un côté, le bâtiment de l'habitat est relié au rez-de-chaussée d'un volume dans un caractère élargi au bâtiment au rez-de-chaussée de l'habitat. La forme trapézoïdale accentuée par le pilotis de la façade principale propose une variation de la proposition qui s'inscrit dans une unité paysagère.



Détail Espace de vie

Le détail de ce plan illustre le principe de la structure. Les espaces de vie sont conçus pour être ouverts et lumineux. Le plan de détail propose des espaces directs avec les volumes ainsi que des espaces de jeu extérieurs. Les espaces intérieurs sont modulables au regard de l'habitat existant, permettant le bon voisinage entre les différents groupes de vie.

Tableau Surfaces Nettes

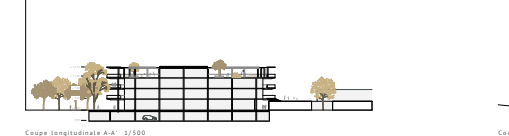
01. Distribution	2800
02. Espace collectif (part. habitation)	1000
03. Espace collectif (part. habitation)	1000
04. Espace collectif (part. habitation)	1000
05. Espace collectif (part. habitation)	1000
06. Espace collectif (part. habitation)	1000
07. Espace collectif (part. habitation)	1000
08. Espace collectif (part. habitation)	1000
09. Espace collectif (part. habitation)	1000
10. Espace collectif (part. habitation)	1000
11. Espace collectif (part. habitation)	1000
12. Espace collectif (part. habitation)	1000
13. Espace collectif (part. habitation)	1000
14. Espace collectif (part. habitation)	1000
15. Espace collectif (part. habitation)	1000
16. Espace collectif (part. habitation)	1000
17. Espace collectif (part. habitation)	1000
18. Espace collectif (part. habitation)	1000
19. Espace collectif (part. habitation)	1000
20. Espace collectif (part. habitation)	1000
21. Espace collectif (part. habitation)	1000
22. Espace collectif (part. habitation)	1000
23. Espace collectif (part. habitation)	1000
24. Espace collectif (part. habitation)	1000
25. Espace collectif (part. habitation)	1000
26. Espace collectif (part. habitation)	1000
27. Espace collectif (part. habitation)	1000
28. Espace collectif (part. habitation)	1000
29. Espace collectif (part. habitation)	1000
30. Espace collectif (part. habitation)	1000
31. Espace collectif (part. habitation)	1000
32. Espace collectif (part. habitation)	1000
33. Espace collectif (part. habitation)	1000
34. Espace collectif (part. habitation)	1000
35. Espace collectif (part. habitation)	1000
36. Espace collectif (part. habitation)	1000
37. Espace collectif (part. habitation)	1000
38. Espace collectif (part. habitation)	1000
39. Espace collectif (part. habitation)	1000
40. Espace collectif (part. habitation)	1000
41. Espace collectif (part. habitation)	1000
42. Espace collectif (part. habitation)	1000
43. Espace collectif (part. habitation)	1000
44. Espace collectif (part. habitation)	1000
45. Espace collectif (part. habitation)	1000
46. Espace collectif (part. habitation)	1000
47. Espace collectif (part. habitation)	1000
48. Espace collectif (part. habitation)	1000
49. Espace collectif (part. habitation)	1000
50. Espace collectif (part. habitation)	1000
51. Espace collectif (part. habitation)	1000
52. Espace collectif (part. habitation)	1000
53. Espace collectif (part. habitation)	1000
54. Espace collectif (part. habitation)	1000
55. Espace collectif (part. habitation)	1000
56. Espace collectif (part. habitation)	1000
57. Espace collectif (part. habitation)	1000
58. Espace collectif (part. habitation)	1000
59. Espace collectif (part. habitation)	1000
60. Espace collectif (part. habitation)	1000
61. Espace collectif (part. habitation)	1000
62. Espace collectif (part. habitation)	1000
63. Espace collectif (part. habitation)	1000
64. Espace collectif (part. habitation)	1000
65. Espace collectif (part. habitation)	1000
66. Espace collectif (part. habitation)	1000
67. Espace collectif (part. habitation)	1000
68. Espace collectif (part. habitation)	1000
69. Espace collectif (part. habitation)	1000
70. Espace collectif (part. habitation)	1000
71. Espace collectif (part. habitation)	1000
72. Espace collectif (part. habitation)	1000
73. Espace collectif (part. habitation)	1000
74. Espace collectif (part. habitation)	1000
75. Espace collectif (part. habitation)	1000
76. Espace collectif (part. habitation)	1000
77. Espace collectif (part. habitation)	1000
78. Espace collectif (part. habitation)	1000
79. Espace collectif (part. habitation)	1000
80. Espace collectif (part. habitation)	1000
81. Espace collectif (part. habitation)	1000
82. Espace collectif (part. habitation)	1000
83. Espace collectif (part. habitation)	1000
84. Espace collectif (part. habitation)	1000
85. Espace collectif (part. habitation)	1000
86. Espace collectif (part. habitation)	1000
87. Espace collectif (part. habitation)	1000
88. Espace collectif (part. habitation)	1000
89. Espace collectif (part. habitation)	1000
90. Espace collectif (part. habitation)	1000
91. Espace collectif (part. habitation)	1000
92. Espace collectif (part. habitation)	1000
93. Espace collectif (part. habitation)	1000
94. Espace collectif (part. habitation)	1000
95. Espace collectif (part. habitation)	1000
96. Espace collectif (part. habitation)	1000
97. Espace collectif (part. habitation)	1000
98. Espace collectif (part. habitation)	1000
99. Espace collectif (part. habitation)	1000
100. Espace collectif (part. habitation)	1000

Logique structurelle - polyvalence

Basée sur une logique de rationalité et polyvalence, la proposition structurelle présente comme une solution modulaire en béton et bois. D'un côté, l'élément public de la structure modulaire et les modules sont conçus pour une structure adaptative en béton coulé sur place, respectant les formes urbaines et paysagères. Cela permet d'obtenir une unité paysagère et une stabilité structurelle qui protège le cœur du bâtiment des intempéries. A l'intérieur, les étages sont construits à partir d'une trame orthogonale avec des éléments porteurs en bois, afin de favoriser les parties communes. Les surfaces sont conçues avec une solution mixte en béton et bois. Au second, une solution mixte entre béton coulé et bois coulé sur place permet de proposer la solution. L'ensemble du bâtiment est réalisé à partir d'une solution de façade mixte en bois, circulation en béton orthogonale d'inspiration en style vitrage ainsi que des protections solaires en alu anodisé.

La proposition permet de créer un habitat modulaire qui apporte la polyvalence nécessaire au programme et facilite l'habitation et la transformation rapide des espaces. Une solution ouverte et flexible permettant de réagir au regard environnemental de la construction, la possibilité d'adaptation dans le temps et la démontage en fin de vie.

En mettant en valeur les vues sur le paysage, la terrasse extérieure du bâtiment devient un espace de loisir au 1er étage qui pour l'instant est en attente de la construction finale avec une solution en bois. Ces espaces sont aménagés en complément des espaces communs, des zones végétalisées et des zones de jeux. Parallèlement, un couvert provisoire de panneaux solaires marque le commencement du bâtiment.



Venier- MEP Espaces Familiales - Ariane - Premier degré

Vertue d'une densité compacte
Le quartier des Anarchistes est un Landmark du paysage urbain de Genève. Il a été construit en 1970 et est considéré comme un exemple de planification urbaine et sociale réussie. Le quartier est caractérisé par sa mixité sociale, sa diversité culturelle et sa proximité avec le centre-ville de Genève.



Vue d'ensemble des Anarchistes (1977) - voir au sud



Un exemple de façade de l'axe de Genève (2010), auteur : Philippe de Vitry

Après la démolition de l'axe de Genève (1970), le site est devenu un terrain vierge. C'est dans ce contexte que le projet « Ariane » a été lancé. Le projet vise à créer un quartier moderne et durable, qui s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant.

Au milieu des bâtiments d'origine du quartier, sont intercalés par des axes d'habitat social, socialement mixés. Le caractère général du bâtiment poursuit sa rigueur via un premier nom donné, l'habitat social. Le projet vise à créer un quartier moderne et durable, qui s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant.

Une attitude de respect envers l'histoire patrimoniale et sociale de l'habitat, le quartier est considéré comme un morceau de la ville à part entière. Les Anarchistes sont associés avec les autres quartiers de la ville et doivent se développer de manière à répondre à la demande de la ville et à offrir un cadre de vie agréable et sûr.

Le projet vise à créer un quartier moderne et durable, qui s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant. Le projet vise à créer un quartier moderne et durable, qui s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant.

Chaque espace public est conçu pour offrir des opportunités de rencontre et de socialisation, en assurant une mixité sociale et ethnique. Les espaces publics sont conçus pour offrir des opportunités de rencontre et de socialisation, en assurant une mixité sociale et ethnique.

Le projet vise à créer un quartier moderne et durable, qui s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant. Le projet vise à créer un quartier moderne et durable, qui s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant.

Le projet vise à créer un quartier moderne et durable, qui s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant. Le projet vise à créer un quartier moderne et durable, qui s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant.

Le projet vise à créer un quartier moderne et durable, qui s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant. Le projet vise à créer un quartier moderne et durable, qui s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant.

Le projet vise à créer un quartier moderne et durable, qui s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant. Le projet vise à créer un quartier moderne et durable, qui s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant.

Le projet vise à créer un quartier moderne et durable, qui s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant. Le projet vise à créer un quartier moderne et durable, qui s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant.

Le projet vise à créer un quartier moderne et durable, qui s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant. Le projet vise à créer un quartier moderne et durable, qui s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant.

Le projet vise à créer un quartier moderne et durable, qui s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant. Le projet vise à créer un quartier moderne et durable, qui s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant.

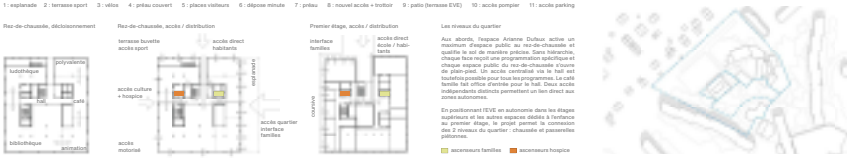
Le projet vise à créer un quartier moderne et durable, qui s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant. Le projet vise à créer un quartier moderne et durable, qui s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant.

Le projet vise à créer un quartier moderne et durable, qui s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant. Le projet vise à créer un quartier moderne et durable, qui s'intègre harmonieusement dans le tissu urbain existant.



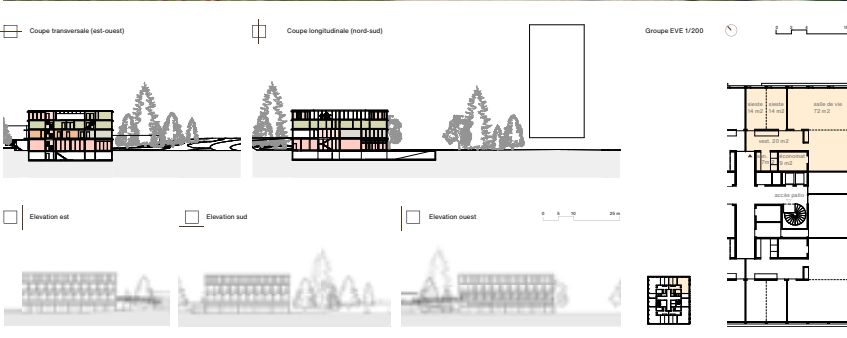
Plan de situation 1/500

Plan masse 1/2500



Venier- MEP Espaces Familiales - Ariane - Premier degré

Étage 03	Hospice / EVE
EVE: 210 m ²	
9 cuisine	20 m ²
10 cuisine	10 m ²
11 cuisine	10 m ²
12 cuisine	10 m ²
13 cuisine	10 m ²
14 cuisine	10 m ²
15 cuisine	10 m ²
16 cuisine	10 m ²
17 cuisine	10 m ²
18 cuisine	10 m ²
19 cuisine	10 m ²
20 cuisine	10 m ²
21 cuisine	10 m ²
22 cuisine	10 m ²
23 cuisine	10 m ²
24 cuisine	10 m ²
25 cuisine	10 m ²
26 cuisine	10 m ²
27 cuisine	10 m ²
28 cuisine	10 m ²
29 cuisine	10 m ²
30 cuisine	10 m ²
31 cuisine	10 m ²
32 cuisine	10 m ²
33 cuisine	10 m ²
34 cuisine	10 m ²
35 cuisine	10 m ²
36 cuisine	10 m ²
37 cuisine	10 m ²
38 cuisine	10 m ²
39 cuisine	10 m ²
40 cuisine	10 m ²
41 cuisine	10 m ²
42 cuisine	10 m ²
43 cuisine	10 m ²
44 cuisine	10 m ²
45 cuisine	10 m ²
46 cuisine	10 m ²
47 cuisine	10 m ²
48 cuisine	10 m ²
49 cuisine	10 m ²
50 cuisine	10 m ²
51 cuisine	10 m ²
52 cuisine	10 m ²
53 cuisine	10 m ²
54 cuisine	10 m ²
55 cuisine	10 m ²
56 cuisine	10 m ²
57 cuisine	10 m ²
58 cuisine	10 m ²
59 cuisine	10 m ²
60 cuisine	10 m ²
61 cuisine	10 m ²
62 cuisine	10 m ²
63 cuisine	10 m ²
64 cuisine	10 m ²
65 cuisine	10 m ²
66 cuisine	10 m ²
67 cuisine	10 m ²
68 cuisine	10 m ²
69 cuisine	10 m ²
70 cuisine	10 m ²
71 cuisine	10 m ²
72 cuisine	10 m ²
73 cuisine	10 m ²
74 cuisine	10 m ²
75 cuisine	10 m ²
76 cuisine	10 m ²
77 cuisine	10 m ²
78 cuisine	10 m ²
79 cuisine	10 m ²
80 cuisine	10 m ²
81 cuisine	10 m ²
82 cuisine	10 m ²
83 cuisine	10 m ²
84 cuisine	10 m ²
85 cuisine	10 m ²
86 cuisine	10 m ²
87 cuisine	10 m ²
88 cuisine	10 m ²
89 cuisine	10 m ²
90 cuisine	10 m ²
91 cuisine	10 m ²
92 cuisine	10 m ²
93 cuisine	10 m ²
94 cuisine	10 m ²
95 cuisine	10 m ²
96 cuisine	10 m ²
97 cuisine	10 m ²
98 cuisine	10 m ²
99 cuisine	10 m ²
100 cuisine	10 m ²



Vernier - MEP Espace Familles - Le Château Ambulant - Premier degré

Lecture du site et contexte urbain

Le périmètre d'étude du concours pour le nouvel Espace Familles se situe au cœur de ce site de Vernier, quartier de l'ancien château. Il est circonscrit par le terrain de sport, le terrain de la Grand Rue et le complexe résidentiel et commercial. Cet espace pose un enjeu de confort pour les divers utilisateurs de ces lieux.

Recherche morphologique

Le projet s'inscrit perpendiculairement au complexe bâti et présente la vocation d'un parallélisme simple en réponse à la géométrie faciale de l'existant. Le bâtiment prend la forme d'une structure capable qui réorganise les différents niveaux. Sa verticalité au fait la fois un lien et un lien d'observation au fait la fois un lien.

Veilleur d'une transition morphologique et équipement d'une transition urbaine. Sa position connectée au complexe existant et son orientation ouverte sur la future promenade, leur ont permis une espérance publique transparente. Lieu de rencontre pour tous les usagers du bâtiment, le bâtiment sera implanté derrière une distinction claire entre l'espace public et le privé existant.

Plan de situation
1:500

Plan masse
1:2500

Répartition programmatique

Le bâtiment se présente comme une structure capable intégrant les différents programmes. Sur ses fondations existent le parking et les locaux de maintien à poste, se pose un enjeu pérennité et habité par l'ensemble du programme public. Cette situation offre ainsi au fait, peut-être et libère le regard par rapport à l'existant et au privé, qui, hors horaires scolaires, se met en scène à l'heure de l'après-midi.

Structure capable

La structure envisagée présente des profils flexibles distribués par une courbe habitée temporaire et accueillant divers programmes spécifiques. Le système constructif et la forme structurelle offre une modularité optimale des espaces, qui s'ajoute de sa capacité d'évolution dans le temps. Le projet propose une anticipation d'une expérience journalière contemplative.

Expression et construction durable

Le projet se caractérise par sa proto-structure capable et ses volumes qui s'inscrivent. Les circulations verticales, horizontales et transversales, contribuent à la distribution de l'ensemble.

Le système respiratoire apparent longe la zone tamponnée et offre à chaque utilisateur possible la flexibilité nécessaire à une consommation. Le bâtiment expose ses capteurs d'énergie, permettant solaires et éoliennes, sont positionnés sur les façades en toiture. La présence des attributs écologiques est visible par les dispositifs de protection solaire au regard des angles d'orientation et ceux situés au fait d'être ombragés et récoltant l'eau de pluie. Cette-ci est stockée et distribuée aux plantes qui colonisent la façade sud-ouest présumant le bâtiment de caractériser et des sites à son logement.

L'impact au sol est limité par son empreinte minimale et des aménagements paysagers. L'espérance minimale permise est reconnue de partir d'ailleurs sur les zones de transition et relie à la future place publique le long de la promenade de la place.

Identifiants spatiaux et paysagers

Coupe

Plan

Plan N°2
1:500
Pédagogie
Pédagogie 000

Plan N°1
1:500
Pédagogie 000

Plan N°0
1:500
Salle polyvalente 000-000

Plan N°1
1:500
Bibliothèque 000

Plan N°2
1:500
000-000

Plan N°3
1:500
000-000

Plan N°4
1:500
000-000

Plan N°5
1:500
000-000

Plan N°6
1:500
Musée 000-000

Vernier - MEP Espace Familles - Le Château Ambulant - Premier degré

Coupe NS
1:500

Elevation NS
1:500

Elevation SN
1:500

Coupe DE
1:500

Elevation DE
1:500

Usine EVE
1:200

Vue sur l'escalade

Vue depuis le préau

VERNIER - MEP ESPACE FAMILLES - HENRIETTE - PREMIER DEGRE

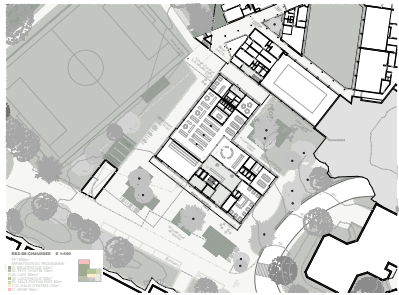


Le nouveau bâtiment « Espace Familles » s'inscrit dans le quartier des Anières, un secteur à l'écart d'Anières mais qui constitue un quartier vivant et dynamique d'origine contemporaine par son architecture moderne et ses équipements publics. Le projet est un exemple de réhabilitation d'un bâtiment existant et de sa réaffectation à un usage collectif. Le projet est un exemple de réhabilitation d'un bâtiment existant et de sa réaffectation à un usage collectif.

REHABILITATION D'UN BÂTIMENT EXISTANT ET REAFFECTATION
Le projet consiste en la réhabilitation d'un bâtiment existant et de sa réaffectation à un usage collectif. Le projet est un exemple de réhabilitation d'un bâtiment existant et de sa réaffectation à un usage collectif.

REHABILITATION D'UN BÂTIMENT EXISTANT ET REAFFECTATION
Le projet consiste en la réhabilitation d'un bâtiment existant et de sa réaffectation à un usage collectif. Le projet est un exemple de réhabilitation d'un bâtiment existant et de sa réaffectation à un usage collectif.

REHABILITATION D'UN BÂTIMENT EXISTANT ET REAFFECTATION
Le projet consiste en la réhabilitation d'un bâtiment existant et de sa réaffectation à un usage collectif. Le projet est un exemple de réhabilitation d'un bâtiment existant et de sa réaffectation à un usage collectif.



VERNIER - MEP ESPACE FAMILLES - HENRIETTE - PREMIER DEGRE

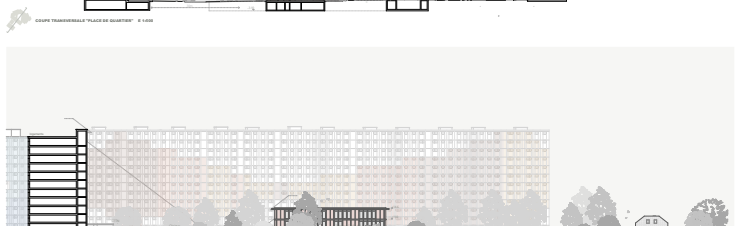
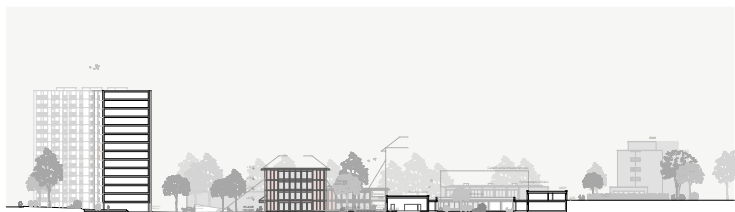


Le projet consiste en la réhabilitation d'un bâtiment existant et de sa réaffectation à un usage collectif. Le projet est un exemple de réhabilitation d'un bâtiment existant et de sa réaffectation à un usage collectif.

REHABILITATION D'UN BÂTIMENT EXISTANT ET REAFFECTATION
Le projet consiste en la réhabilitation d'un bâtiment existant et de sa réaffectation à un usage collectif. Le projet est un exemple de réhabilitation d'un bâtiment existant et de sa réaffectation à un usage collectif.

REHABILITATION D'UN BÂTIMENT EXISTANT ET REAFFECTATION
Le projet consiste en la réhabilitation d'un bâtiment existant et de sa réaffectation à un usage collectif. Le projet est un exemple de réhabilitation d'un bâtiment existant et de sa réaffectation à un usage collectif.

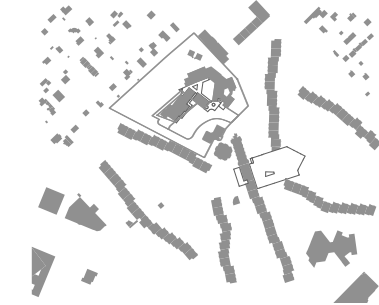
REHABILITATION D'UN BÂTIMENT EXISTANT ET REAFFECTATION
Le projet consiste en la réhabilitation d'un bâtiment existant et de sa réaffectation à un usage collectif. Le projet est un exemple de réhabilitation d'un bâtiment existant et de sa réaffectation à un usage collectif.



VERNIER - MEP ESPACE FAMILLES - HENRIETTE - PREMIER DEGRE

Vernier - MEP Espace familles - Premier Degré -Dino-

Plan de situation | échelle 1:2500



Implantation et volumétrie

Les volumes sont conçus volumétriquement en fonction de la hauteur maximale autorisée à l'édification, de la culture et des familles. Il y a une volonté d'implanter le bâtiment de façon à respecter et renforcer son impact sur le volume et l'échelle existants du quartier. Son implantation est pensée, ses grandes façades, leurs et le traitement des ouvertures, le dialogue entre les façades des familles et les volumes se trouvent ainsi. L'implantation est un jeu de volumes et de hauteurs dans un quartier où les hauteurs sont plus élevées que celles des volumes existants.



Accès

Cette rue, une place d'accueil, marquée par la ville de Vernier, dirige les regards vers l'entrée principale et la façade de la structure. Le cheminement piétonnier est pensé et le plan est la base pour penser l'accès au bâtiment. Les hauteurs entre l'édifice et le GMAP se font par la place de 17 mètres. L'entrée du parking nous amène par l'escalier à l'entrée de la place. Une place d'accueil se crée au sein du bâtiment.

Aménagements extérieurs
Au nord-ouest du bâtiment, le jardin d'été et la salle de jeux de l'après-midi sont le long du bâtiment. Le jardin de la rue est une zone de végétation extérieure. La place est aménagée de manière à ce que tout un espace en définit plusieurs zones de jeux. Un corridor linéaire est en place le long de la place. Les tables de la terrasse extérieure sont placées de manière à ce que tout un espace en définit plusieurs zones de jeux.

Organisation et Typologie

Une coupe d'analyse architecturale des différents programmes et de la place. Un axe secondaire au nord du bâtiment organise les volumes et assure une bonne exploitation des hauteurs de terrain. Les deux constructions existantes sont reliées à travers le bâtiment par une rue centrale desservant les différents locaux et est pensée pour la future nouvelle approche par des parties. Ceci est un plus favorable d'activer les volumes de terre et les volumes.

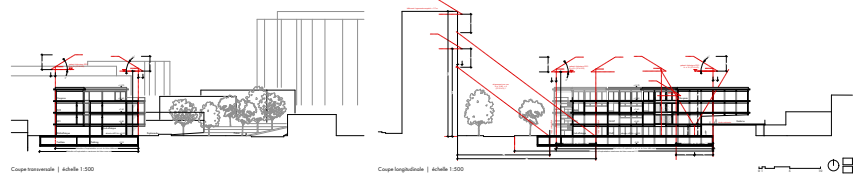


Enjeux économiques et durables

Pour optimiser l'espace et les coûts de construction et d'exploitation, le projet s'inscrit dans une logique de construction qui permet la réutilisation simple de la structure, l'usage de matériaux locaux et l'absence de bois dans la construction.

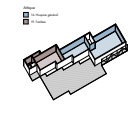
Enjeux sociaux

L'usage du bâtiment qu'il renvoie dans le quartier est essentiel car il est un bâtiment public avec une espace d'accueil, services partagés, une grande couverture en toiture basse, transparente des locaux sociaux, un toit faible hauteur qui donne une échelle humaine au milieu du grand ensemble d'accueil. Les habitants du quartier pourront rapidement s'approprier le bâtiment et en faire un lieu vivant et convivial pour tous.



Vernier - MEP Espace familles - Premier Degré -Dino-

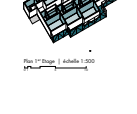
Plan Niveau | échelle 1:500



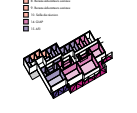
Plan 2ème Etage | échelle 1:500



Plan 1er Etage | échelle 1:500



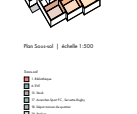
Plan Rez-de-chaussée | échelle 1:500



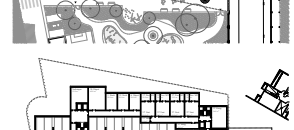
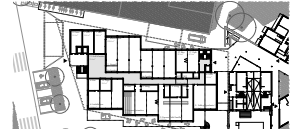
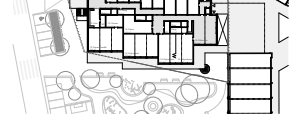
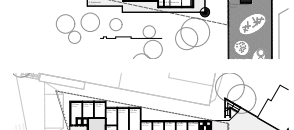
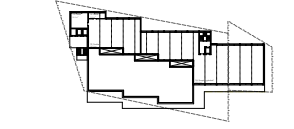
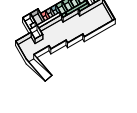
Plan Sous-sol | échelle 1:500



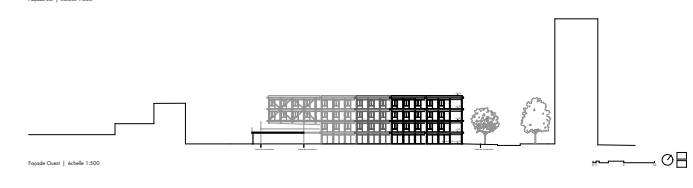
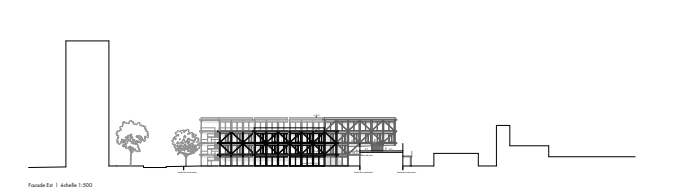
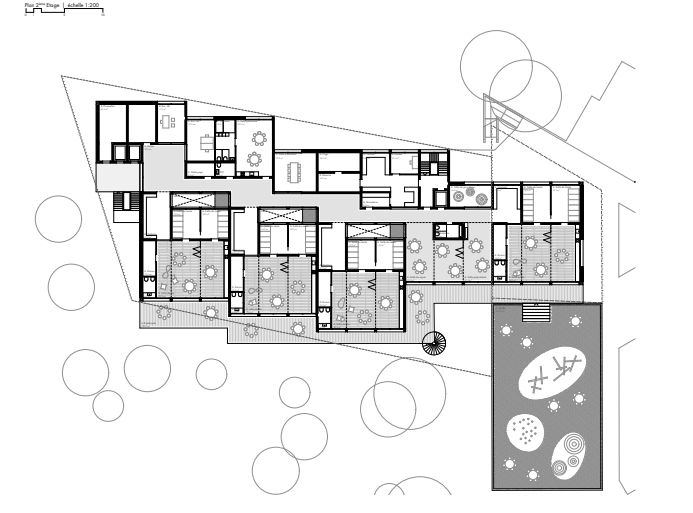
Plan Niveau | échelle 1:500



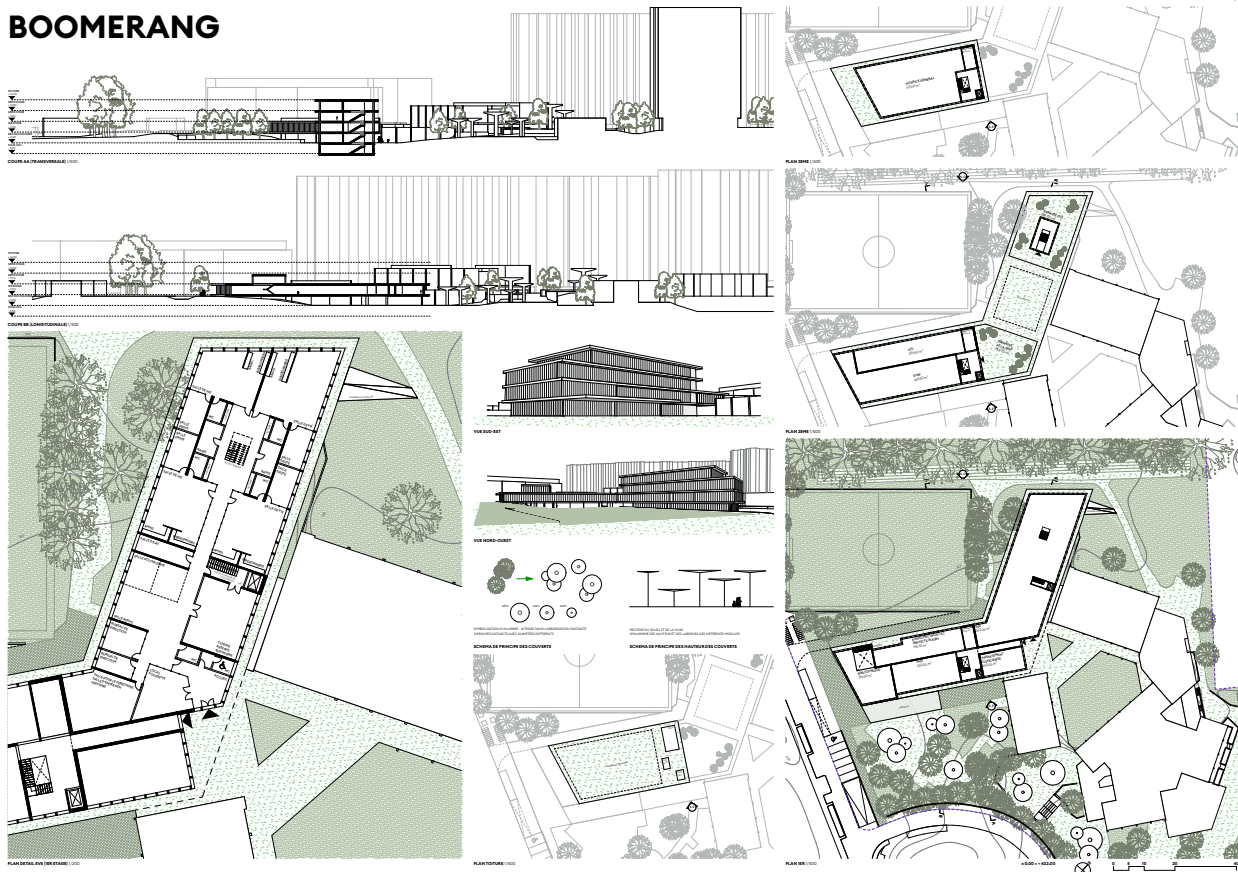
Plan Niveau | échelle 1:500



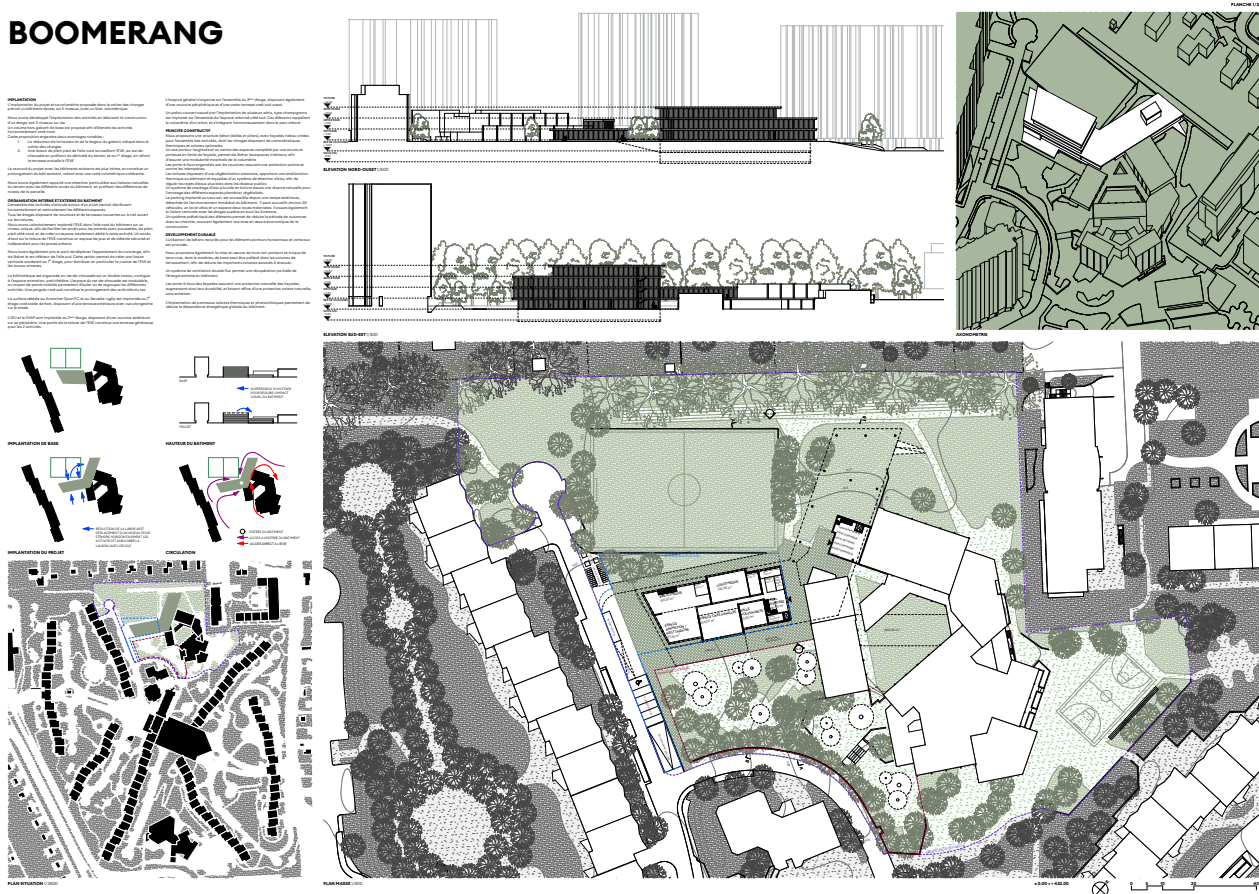
Plan 2ème Etage | échelle 1:200

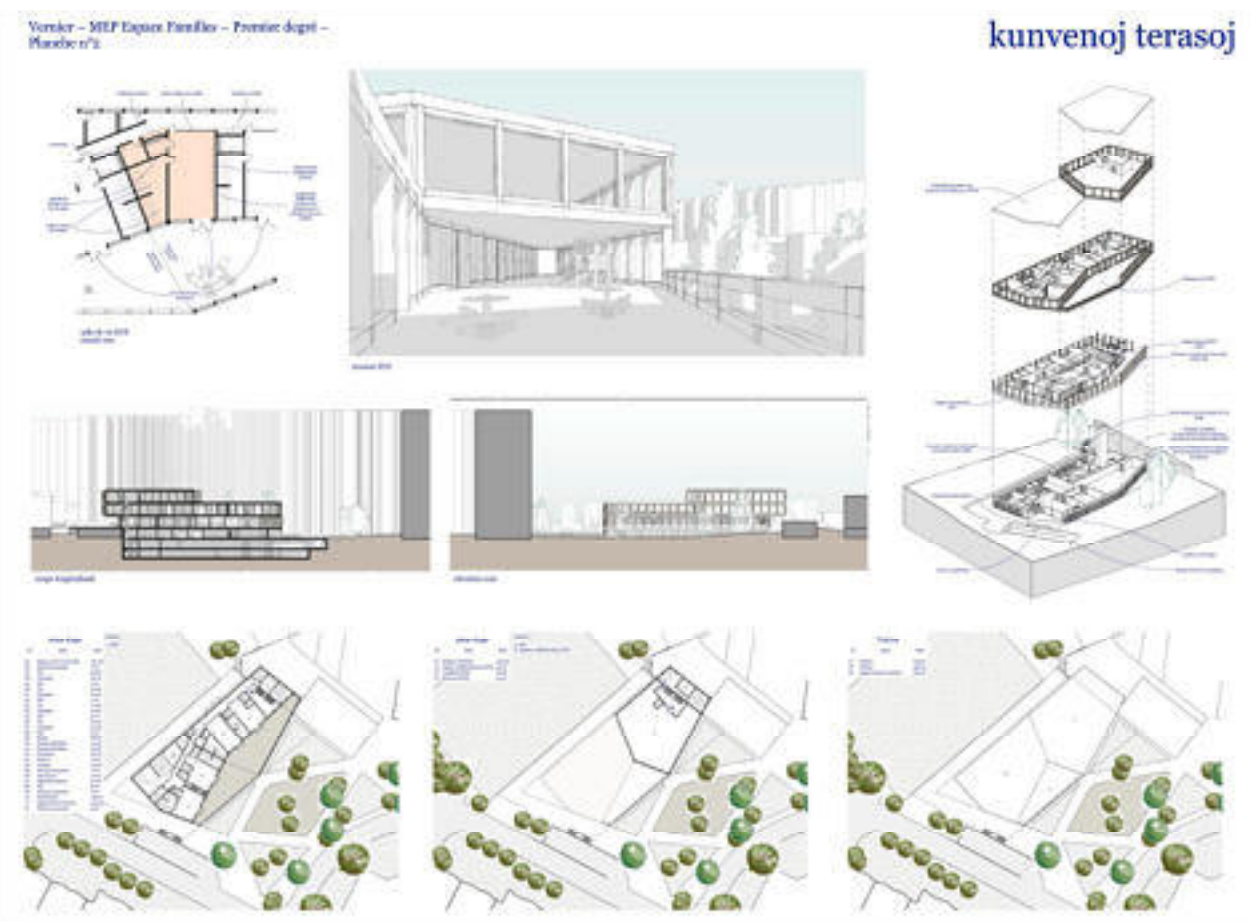
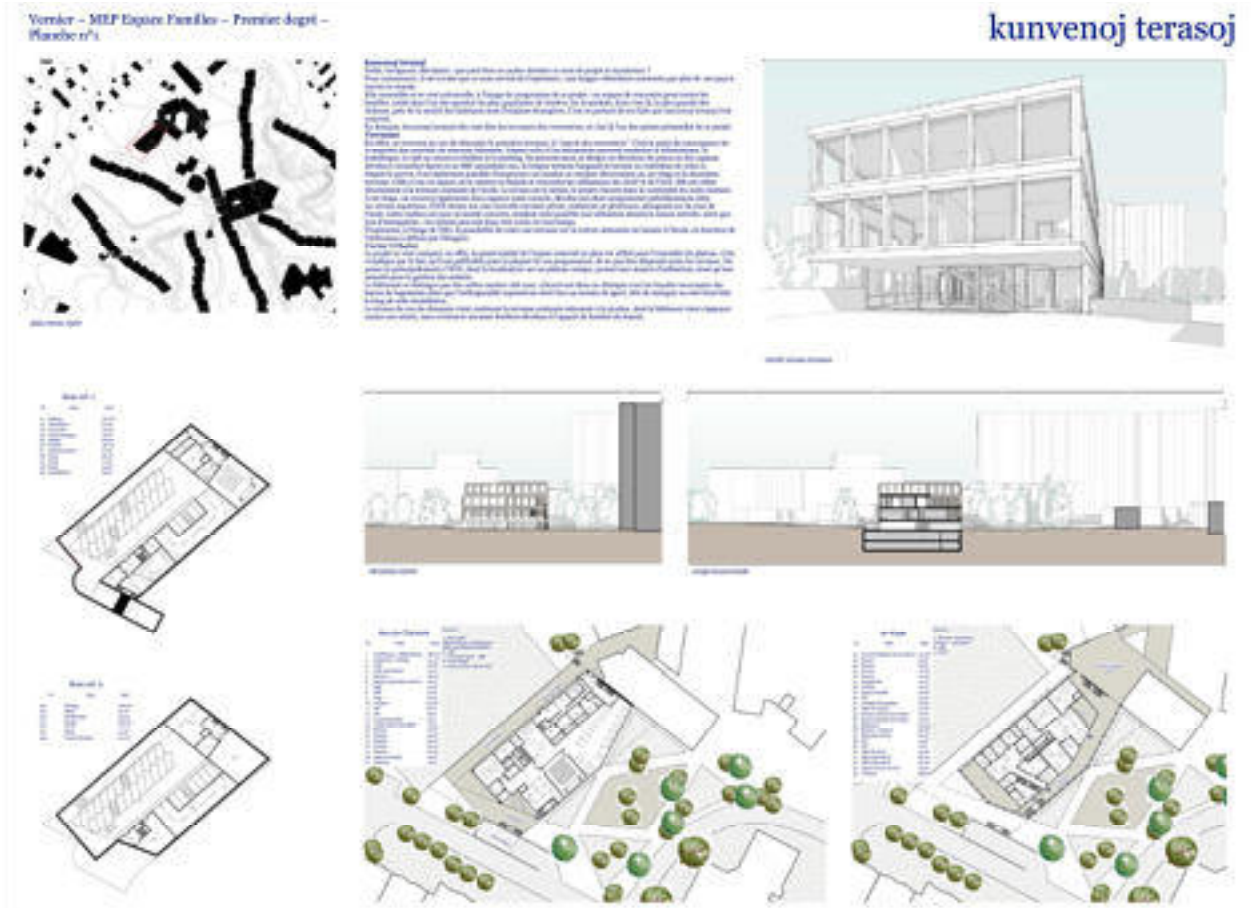


BOOMERANG



BOOMERANG





VERNIER - MEP ESPACE FAMILLES - CAIRN - PREMIER DEGRÉ 1/2

CAIRN Modécule de pierre élevée par des explorateurs comme point de repère ou marque de leur passage.

CONCEPT ARCHITECTURAL

Dans un quartier dominé par la verticalité de grands immeubles qui structurent le lieu d'une manière omnipotente, le nouveau espace public trouve sa force dans l'horizontalité en tant que point de repère. Cette composition par strates favorise un contact direct entre tous les usages du bâtiment en réduisant les obstacles de circulation et avec son environnement urbain immédiat.

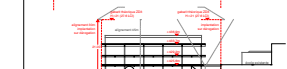
Grâce à sa géométrie claire et ses proportions, le projet se rattache aux volumes qui émergent du complexe existant, allant même jusqu'à partager le toit accessible comme une aire de jeu pour les enfants. Le projet trouve ses plus beaux aspects (notamment) dans la végétation et les jeux d'ombres, tandis que sur les autres faces (est-ouest), les accès relatifs aux circulations extérieures à différents niveaux.

Le bâtiment expose sa structure mixte en béton recyclé et bois en la projetant vers l'extérieur, offrant ainsi une belle vue latérale et permettant d'éclairer une couronne périphérique qui fonctionne comme une extension de la rue. Par conséquent, la perméabilité de l'édifice, son accessibilité depuis l'extérieur et l'ouverture de la façade et de la structure programmatique à travers ses plateformes horizontales constituent une identité forte et contrastent au nouveau bâtiment Espace Familles un caractère public.

OCCUPATION

Le projet propose le maximum d'occupation possible de la parcelle. À l'extérieur, le projet se rapproche au plus près de l'édifice, tout en garantissant une distance respectueuse. Cette distance permet d'une part l'usage même de la parcelle et des locaux annexes du bâtiment existant et d'autre part le passage des circulations complémentaires à différents accès au site et le nouveau chemin public qui relie la façade promenade aux parcs avec les espaces verts du nouveau projet.

À l'intérieur, afin de chercher un bâtiment horizontal qui fonctionne aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, l'implémentation du projet nécessite une réorganisation qui respecte la distance du bâtiment de logement voisin. Cependant, l'horizontalité du volume et le faible développement en hauteur permet de générer une couronne extérieure qui favorise une place d'arrivée à l'ouvrage, face à la rue du Grand Baño, où les différents accès véhiculés sont situés à l'écart des espaces verts et aires de jeu.

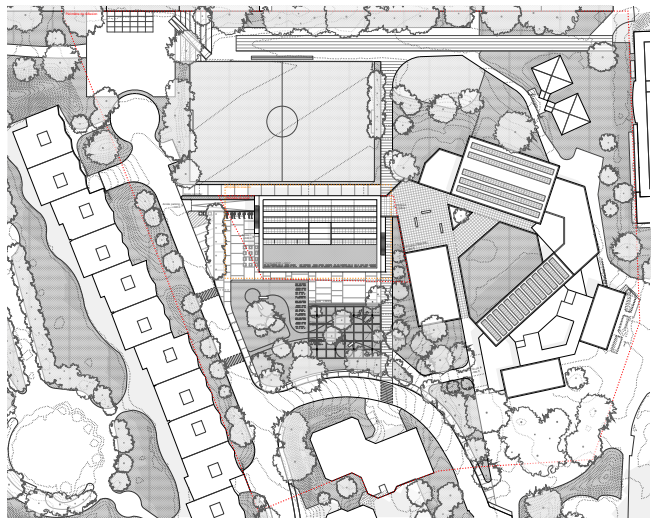
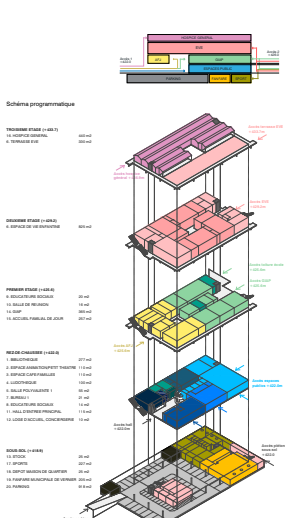


STRUCTURE ET CONSTRUCTION
Le principe constructif du projet est l'implémentation de plateformes structurelles mixtes formées par des poutres et des dalles en béton recyclé, reposant sur une trame préexistante en bois qui fonctionne comme une extension de la rue. Par conséquent, la perméabilité de l'édifice, son accessibilité depuis l'extérieur et l'ouverture de la façade et de la structure programmatique à travers ses plateformes horizontales constituent une identité forte et contrastent au nouveau bâtiment Espace Familles un caractère public.

PAYSAGE
L'ambition du projet paysager est d'offrir l'expérience à l'échelle du jardin, à travers des espaces publics ou semi-publics diversifiés et intégrés au tissu urbain existant. Les différents espaces des bâtiments sont hiérarchisés et des places publiques sont créées pour accueillir toutes les formes d'occupation urbaine. Les accès sont conçus pour offrir une expérience de forte qualité. Une attention spéciale est portée aux revêtements de sol : des dalles orientées sont prévues pour la pluie ou un aménagement en pierre naturelle est prévu pour garantir le maximum d'infiltration d'eau.

Les places sont réalisées de pierre naturelle, ce qui donne à l'espace ouvert un caractère domestique et chaleureux, ainsi que le jeu de mobilier non fixe et des fontaines au sol, qui créent un lieu changeant et différent chaque jour. L'ambition est de transformer des équipements existants par les différents équipements publics adaptés par des gradins en bois plantés d'espèces végétales fleuries pérennes et des arbrisseaux.

L'implémentation naturelle des nouvelles espèces d'arbres incorporées, contribue à celle des espèces existantes, créant une atmosphère familière aux usagers, qui dépendent en fait du paysage, la formation d'une ambiance botanique unique. L'espérance est de créer un lieu ouvert et vivant qui agit comme un quartier en soi-même et qui favorise la vie sociale et le bien-être des habitants du quartier en se situant à côté du nouvel axe piétonnier, relié à des espaces au nouveau passage vert au nord de la parcelle et au reste des bâtiments publics.



VERNIER - MEP ESPACE FAMILLES - CAIRN - PREMIER DEGRÉ 2/2

DURABILITÉ
Le nouveau bâtiment est sensible à son environnement naturel et crée un dialogue. La grande surface de toiture à l'extérieur des parcs, les terrasses et les balcons, ainsi que la végétation et une relation d'eau est prévue, ainsi que les aménagements extérieurs de jeux de cour, qui favorisent la vie sociale et le bien-être des habitants du quartier en se situant à côté du nouvel axe piétonnier, relié à des espaces au nouveau passage vert au nord de la parcelle et au reste des bâtiments publics.

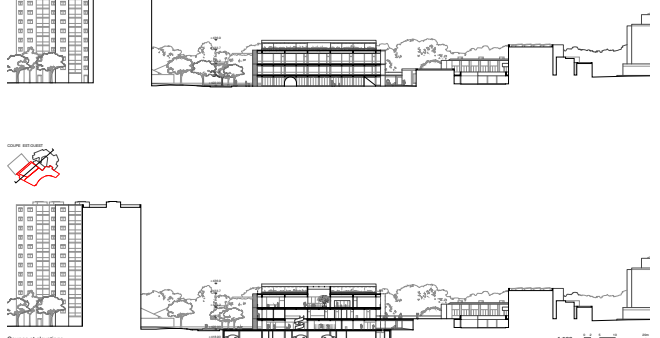
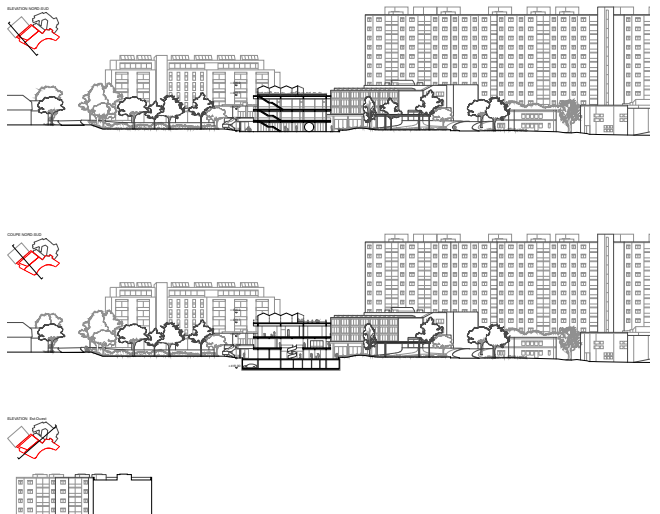
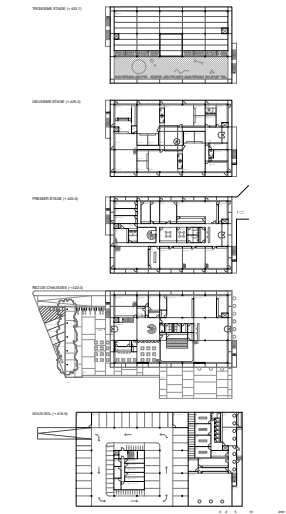
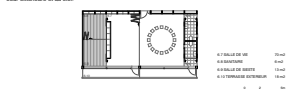
Le bâtiment, en plus d'utiliser les ressources naturelles, offre à l'environnement des bénéfices : des fontaines pour rafraîchir l'air, des arbres qui créent de l'ombre, des aménagements extérieurs de jeux de cour, qui favorisent la vie sociale et le bien-être des habitants du quartier en se situant à côté du nouvel axe piétonnier, relié à des espaces au nouveau passage vert au nord de la parcelle et au reste des bâtiments publics.

Les courbes intérieures et extérieures de l'édifice, offrent un environnement différent. La structure du projet permet une ventilation transversale qui est renforcée par l'incorporation d'équipements à double hauteur qui contribuent au bâtiment d'une manière qui favorise la vie sociale et le bien-être des habitants du quartier en se situant à côté du nouvel axe piétonnier, relié à des espaces au nouveau passage vert au nord de la parcelle et au reste des bâtiments publics.

Les courbes intérieures et extérieures de l'édifice, offrent un environnement différent. La structure du projet permet une ventilation transversale qui est renforcée par l'incorporation d'équipements à double hauteur qui contribuent au bâtiment d'une manière qui favorise la vie sociale et le bien-être des habitants du quartier en se situant à côté du nouvel axe piétonnier, relié à des espaces au nouveau passage vert au nord de la parcelle et au reste des bâtiments publics.

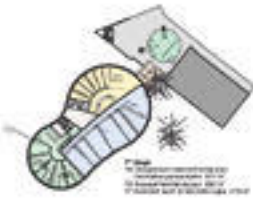
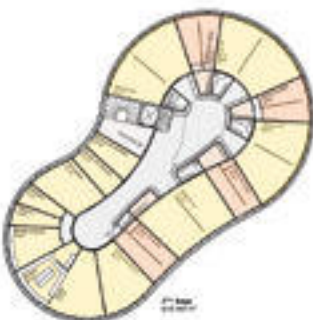
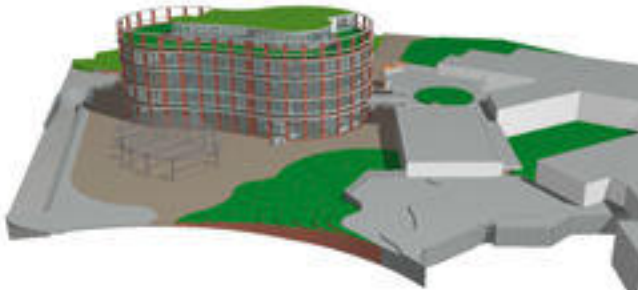
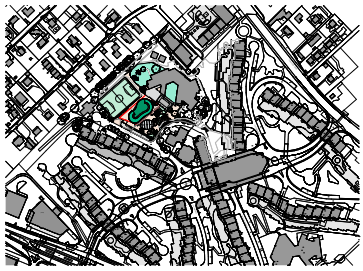
FLÉXIBILITÉ INTERIEURE ET PÉRENNITÉ DE L'ÉDIFICE
Une infrastructure publique doit avoir la capacité de répondre de manière durable non seulement de manière énergétique et constructive mais aussi dans son usage. Pour cela, elle doit correspondre à sa fonction première et être capable de s'adapter à l'imprévisible. La flexibilité du programme et à ses différents modes d'occupation. Cet aspect est abordé à travers des réponses architecturales qui créent des espaces de grande hauteur, mais qui offrent dans le même temps un fort potentiel de transformation grâce à la modularité du plan d'étage. À ce propos, à l'implémentation extérieure, des espaces de communication verticale et à différents niveaux de circulation périphérique extérieure, la possibilité d'accéder dans le temps aux différents accès est une autre variable à prendre en compte du point de vue de la durabilité et l'efficacité.

ESPACES D'APPRENTISSAGE
À la hauteur de la conception des aires de retour Espace de Vie Enfants, à laquelle on accède par une entrée plus élevée et de la cour extérieure, se trouve également un espace dédié aux différents modes d'occupation. Cet aspect est abordé à travers des réponses architecturales qui créent des espaces de grande hauteur, mais qui offrent dans le même temps un fort potentiel de transformation grâce à la modularité du plan d'étage. À ce propos, à l'implémentation extérieure, des espaces de communication verticale et à différents niveaux de circulation périphérique extérieure, la possibilité d'accéder dans le temps aux différents accès est une autre variable à prendre en compte du point de vue de la durabilité et l'efficacité.

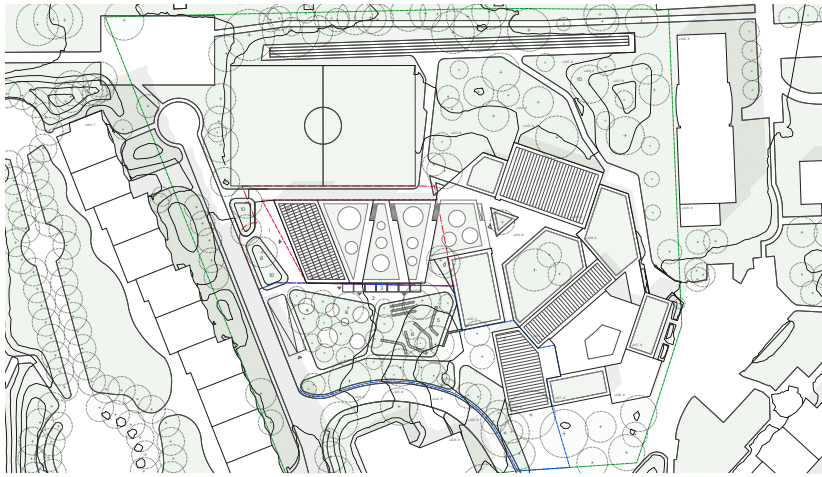


Lorsque on visite le quartier des Avanchets et surtout la partie autour de l'école on constate que l'implantation des bâtiments est très dense, mais aussi la géométrie non orthogonale de l'école ont déterminé une relation originale entre les diverses constructions et ont construit un tissu de passages remarquables. Cette multiplicité de parcours possibles participe surtout à déterminer une grande richesse dans la vie sociale. On peut imaginer que l'édifice qui nous présente constitue sans les relations entre les habitants du quartier, c'est pas sans relation avec cette complexité et diversité des usages spatiaux spécifiques au quartier des Avanchets.

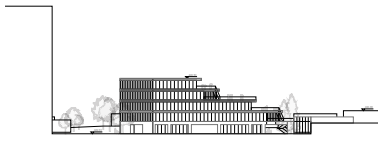
Déjà les objectifs prioritaires de projet est la prise en compte la circulation et la mobilité des parcours sans interrompre l'existant. Ainsi, et la relation du nouveau bâtiment avec celui de la rue est importante et la rue par conséquent la continuité du parcours existant qui longe la place. Devant nous pour les années. Au contraire, le passage qui se fait entre les deux parties permet également la navigation des plus existants. Un seul passage de la rue au projet et il y a besoin de protéger les routes. La forme du nouveau bâtiment exprime la volonté de continuité volumétrique et de parcours mais aussi dans une certaine mesure le rapprochement de l'ancien Espace Familles. La continuité de la place est aussi soulignée par l'utilisation de la place qui se retrouve également dans les réaménagements implantés la place. Entre un niveau de l'autre de ces aménagements, la place est constituée de façon avec des passages et courbes dans une certaine distance de l'ancien Espace Familles. Le principe est relié pour l'aménagement en espace de jeu de la toiture sur la place. La continuité est aussi la façade se retrouve aussi dans la distribution intérieure de l'ensemble des étages du nouveau bâtiment. L'Espace de vie collective est le cœur de l'édifice et le décalage central de forme unique à la façade, il crée un parcours ondulatoire qui conduit les visiteurs sur une terrasse largement végétalisée protégée de soleil par des jeux spatiaux intérieurs et extérieurs.



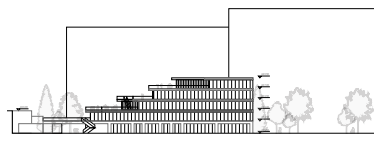
Ville de Vernier
Nouveau bâtiment public «Espace Familles»



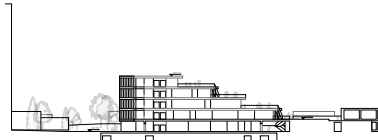
PLAN MASSÉ 1:500



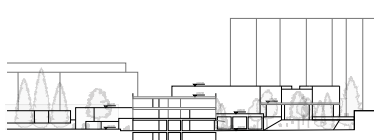
ELEVATION NORD 1:500



ELEVATION SUD 1:500



COUPE A-A 1:500



COUPE B-B 1:500

Take Five

00 CARACTÈRE - EXTÉRIEUR
Le caractère du projet est défini par la volonté d'offrir un espace public de qualité, un lieu de rencontre et de partage, un lieu de vie communautaire et de proximité. Le projet est conçu pour être un lieu de vie communautaire et de proximité, un lieu de rencontre et de partage, un lieu de vie communautaire et de proximité.

01 CONTENU - TERRASSES
Le projet est conçu pour offrir un espace public de qualité, un lieu de rencontre et de partage, un lieu de vie communautaire et de proximité. Le projet est conçu pour être un lieu de vie communautaire et de proximité, un lieu de rencontre et de partage, un lieu de vie communautaire et de proximité.

02 ORIENTATION - PRINCIPALE
Le projet est conçu pour offrir un espace public de qualité, un lieu de rencontre et de partage, un lieu de vie communautaire et de proximité. Le projet est conçu pour être un lieu de vie communautaire et de proximité, un lieu de rencontre et de partage, un lieu de vie communautaire et de proximité.

03 STRUCTURE - PLATEFORME
Le projet est conçu pour offrir un espace public de qualité, un lieu de rencontre et de partage, un lieu de vie communautaire et de proximité. Le projet est conçu pour être un lieu de vie communautaire et de proximité, un lieu de rencontre et de partage, un lieu de vie communautaire et de proximité.

04 PROGRAMME - PLATEFORME
Le projet est conçu pour offrir un espace public de qualité, un lieu de rencontre et de partage, un lieu de vie communautaire et de proximité. Le projet est conçu pour être un lieu de vie communautaire et de proximité, un lieu de rencontre et de partage, un lieu de vie communautaire et de proximité.

05 ECOLOGIE - DURABILITÉ
Le projet est conçu pour offrir un espace public de qualité, un lieu de rencontre et de partage, un lieu de vie communautaire et de proximité. Le projet est conçu pour être un lieu de vie communautaire et de proximité, un lieu de rencontre et de partage, un lieu de vie communautaire et de proximité.

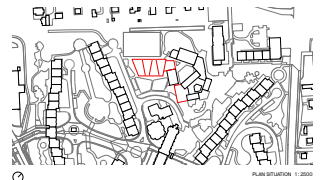
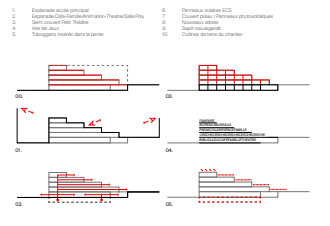
06 Le projet est conçu pour offrir un espace public de qualité, un lieu de rencontre et de partage, un lieu de vie communautaire et de proximité. Le projet est conçu pour être un lieu de vie communautaire et de proximité, un lieu de rencontre et de partage, un lieu de vie communautaire et de proximité.

07 Le projet est conçu pour offrir un espace public de qualité, un lieu de rencontre et de partage, un lieu de vie communautaire et de proximité. Le projet est conçu pour être un lieu de vie communautaire et de proximité, un lieu de rencontre et de partage, un lieu de vie communautaire et de proximité.

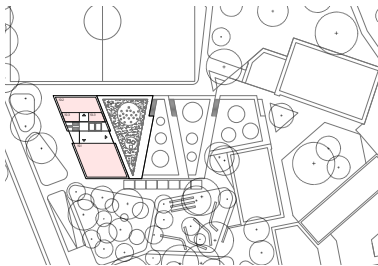
08 Le projet est conçu pour offrir un espace public de qualité, un lieu de rencontre et de partage, un lieu de vie communautaire et de proximité. Le projet est conçu pour être un lieu de vie communautaire et de proximité, un lieu de rencontre et de partage, un lieu de vie communautaire et de proximité.

09 Le projet est conçu pour offrir un espace public de qualité, un lieu de rencontre et de partage, un lieu de vie communautaire et de proximité. Le projet est conçu pour être un lieu de vie communautaire et de proximité, un lieu de rencontre et de partage, un lieu de vie communautaire et de proximité.

10 Le projet est conçu pour offrir un espace public de qualité, un lieu de rencontre et de partage, un lieu de vie communautaire et de proximité. Le projet est conçu pour être un lieu de vie communautaire et de proximité, un lieu de rencontre et de partage, un lieu de vie communautaire et de proximité.



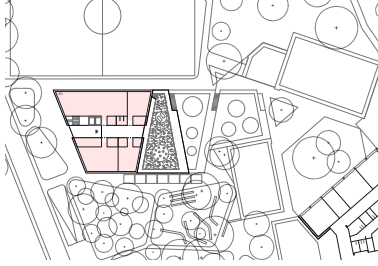
Ville de Vernier
Nouveau bâtiment public «Espace Familles»



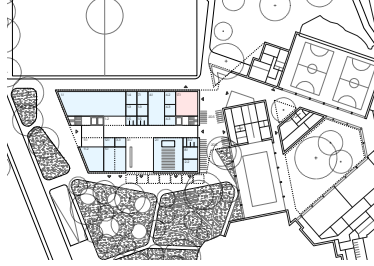
Rd+1 1:500



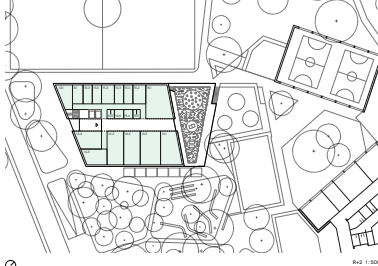
Rd+1 1:500



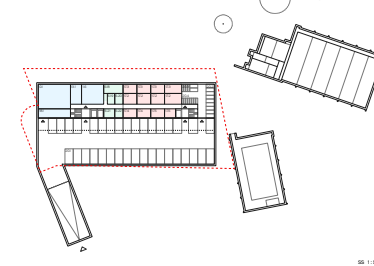
Rd+2 1:500



Rd+2 1:500

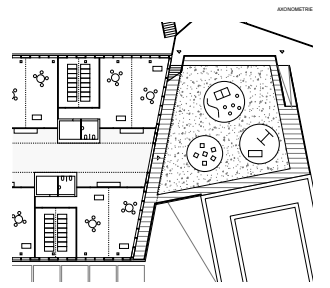


Rd+3 1:500



Rd+3 1:500

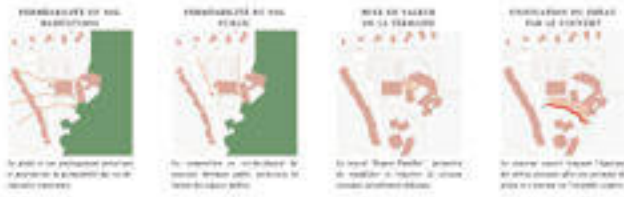
Take Five



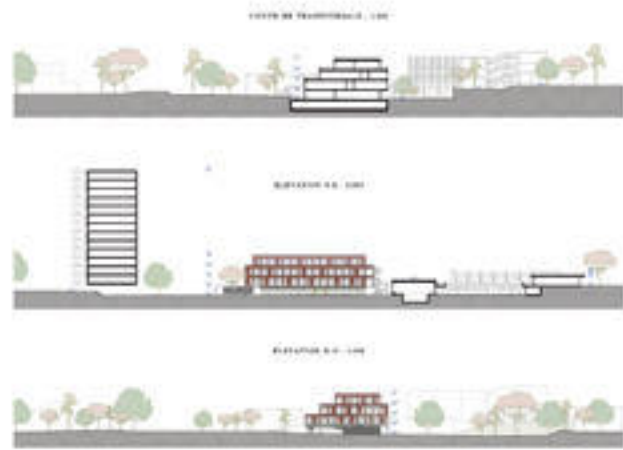
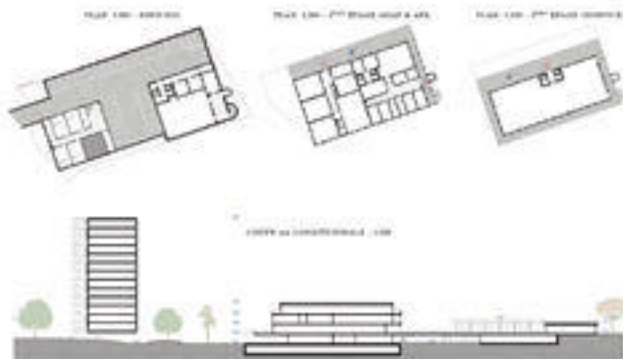
Rd+5 1:200

Légende	
01	010
02	020
03	030
04	040
05	050
06	060
07	070
08	080
09	090
10	100
11	110
12	120
13	130
14	140
15	150
16	160
17	170
18	180
19	190
20	200
21	210
22	220
23	230
24	240
25	250
26	260
27	270
28	280
29	290
30	300
31	310
32	320
33	330
34	340
35	350
36	360
37	370
38	380
39	390
40	400
41	410
42	420
43	430
44	440
45	450
46	460
47	470
48	480
49	490
50	500
51	510
52	520
53	530
54	540
55	550
56	560
57	570
58	580
59	590
60	600
61	610
62	620
63	630
64	640
65	650
66	660
67	670
68	680
69	690
70	700
71	710
72	720
73	730
74	740
75	750
76	760
77	770
78	780
79	790
80	800
81	810
82	820
83	830
84	840
85	850
86	860
87	870
88	880
89	890
90	900
91	910
92	920
93	930
94	940
95	950
96	960
97	970
98	980
99	990
100	1000

VERNIER - MEP ESPACE FAMILLES - MILLE DEUX CENT VINGT - PREMIER DEGRE



VERNIER - MEP ESPACE FAMILLES - MILLE DEUX CENT VINGT - PREMIER DEGRE



Vernier - MEP Espace Familles - TYPE N-RV - Premier degré

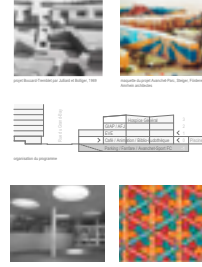


Le projet de nouveau bâtiment Espace Familles se situe au centre d'équipements existants. Au nord, l'école Antonin-Jura et son jardin à l'est, le lycée de la Vallée de la Fribourg et enfin au sud le lycée de la Vallée de la Fribourg et l'école de la Vallée de la Fribourg.

La rénovation générale en terrasse, implique des contraintes techniques du projet Antonin-Jura, toutes les zones doivent être à plat et respecter les normes de la Ville de Genève. Le projet implique également une hauteur de 20m, le fait de ne pas avoir de toit à une hauteur inférieure à 20m implique la présence d'un toit plat et donc une structure en béton armé. La rénovation implique également des contraintes de hauteur de 20m, le fait de ne pas avoir de toit à une hauteur inférieure à 20m implique la présence d'un toit plat et donc une structure en béton armé.

Le nouveau bâtiment se rattache à l'existant existant par le couloir de la Vallée. Le plan de la Vallée est adapté aux exigences techniques de la Ville de Genève. Le plan de la Vallée est adapté aux exigences techniques de la Ville de Genève. Le plan de la Vallée est adapté aux exigences techniques de la Ville de Genève.

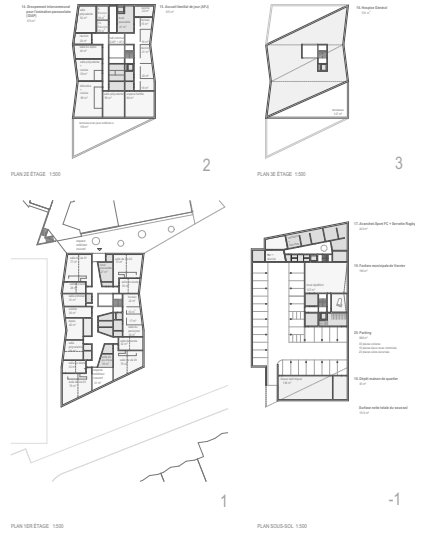
La nouvelle structure du nouvel édifice se veut moderne et de son cadre à l'intérieur des autres équipements existants, des volumes sont par conséquent conçus et pensés à l'intérieur de l'édifice existant afin d'être compatibles avec les différents programmes. Concernant les volumes de la Vallée, une proposition est faite de relier par la Vallée les deux bâtiments existants, les volumes, structure de la Vallée, des volumes existants sur un site, sont réinterprétés et bénéficient d'une grande flexibilité pour l'avenir.



PLANS-STATUTS : FACADE PRINCIPALE



PLAN DE REZ 1:500



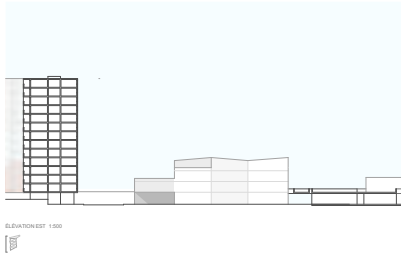
PLAN DE ETAGE 1:500

2

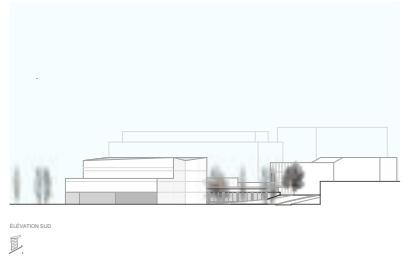
3

-1

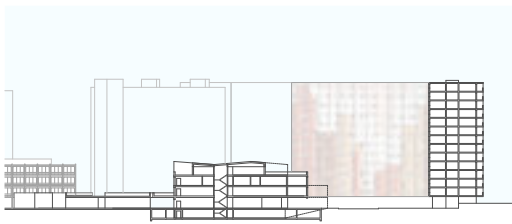
Vernier - MEP Espace Familles - TYPE N-RV - Premier degré



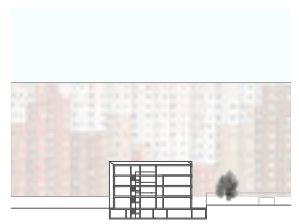
ELEVATION EST 1:500



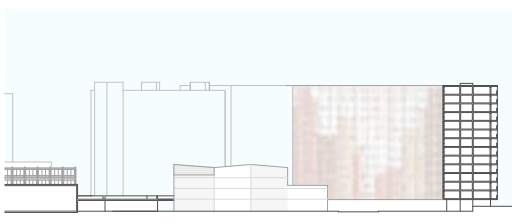
ELEVATION SUD



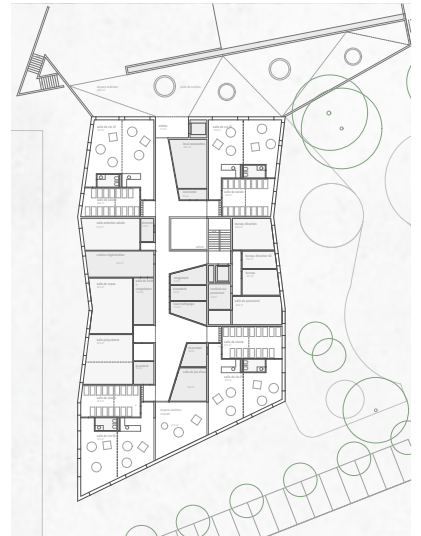
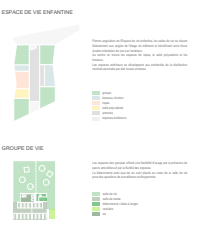
COUPE LONGITUDINALE 1:500



COUPE TRANSVERSALE



ELEVATION OUEST 1:500



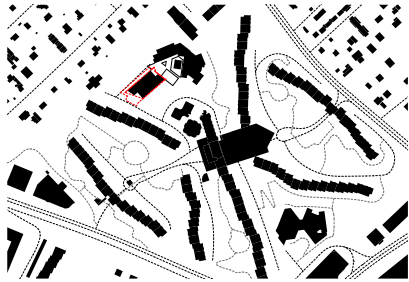
PLAN DE ETAGE - DVE 1:200

Vernier - MEP Espace Familles - Premier degré

●● Swingman

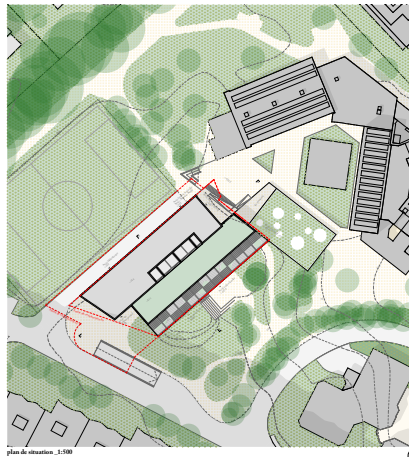
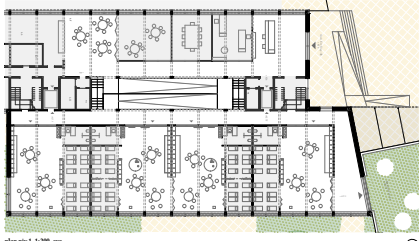
Le projet consiste dans un contexte urbain dense, à l'intérieur d'un périmètre défini entre les rues de l'Écluse, les routes de sport et la route scolaire. Le bâtiment se compose de six différents affectations fonctionnelles qui sont chacune à des altitudes différentes. Le projet propose un bâtiment avec une liaison en relation avec les affectations de son contexte. Plus généralement, la liaison du quartier s'implante en donnant une structure de rue-de-chambre différents à la façade côté rue.

L'axe principal destiné au plus grand nombre des habitants du quartier. L'axe de l'espace de vie collective se fait par la rue de l'école scolaire. Le bâtiment se compose de six affectations fonctionnelles qui sont chacune à des altitudes différentes. Le projet propose un bâtiment avec une liaison en relation avec les affectations de son contexte. Plus généralement, la liaison du quartier s'implante en donnant une structure de rue-de-chambre différents à la façade côté rue.



surface affectation	
1.0	habitat individuel
1.1	habitat collectif
1.2	habitat collectif
1.3	habitat collectif
1.4	habitat collectif
1.5	habitat collectif
1.6	habitat collectif
1.7	habitat collectif
1.8	habitat collectif
1.9	habitat collectif
1.10	habitat collectif
1.11	habitat collectif
1.12	habitat collectif
1.13	habitat collectif
1.14	habitat collectif
1.15	habitat collectif
1.16	habitat collectif
1.17	habitat collectif
1.18	habitat collectif
1.19	habitat collectif
1.20	habitat collectif
1.21	habitat collectif
1.22	habitat collectif
1.23	habitat collectif
1.24	habitat collectif
1.25	habitat collectif
1.26	habitat collectif
1.27	habitat collectif
1.28	habitat collectif
1.29	habitat collectif
1.30	habitat collectif
1.31	habitat collectif
1.32	habitat collectif
1.33	habitat collectif
1.34	habitat collectif
1.35	habitat collectif
1.36	habitat collectif
1.37	habitat collectif
1.38	habitat collectif
1.39	habitat collectif
1.40	habitat collectif
1.41	habitat collectif
1.42	habitat collectif
1.43	habitat collectif
1.44	habitat collectif
1.45	habitat collectif
1.46	habitat collectif
1.47	habitat collectif
1.48	habitat collectif
1.49	habitat collectif
1.50	habitat collectif

surface site et sous-sol	
1.0	habitat individuel
1.1	habitat collectif
1.2	habitat collectif
1.3	habitat collectif
1.4	habitat collectif
1.5	habitat collectif
1.6	habitat collectif
1.7	habitat collectif
1.8	habitat collectif
1.9	habitat collectif
1.10	habitat collectif
1.11	habitat collectif
1.12	habitat collectif
1.13	habitat collectif
1.14	habitat collectif
1.15	habitat collectif
1.16	habitat collectif
1.17	habitat collectif
1.18	habitat collectif
1.19	habitat collectif
1.20	habitat collectif
1.21	habitat collectif
1.22	habitat collectif
1.23	habitat collectif
1.24	habitat collectif
1.25	habitat collectif
1.26	habitat collectif
1.27	habitat collectif
1.28	habitat collectif
1.29	habitat collectif
1.30	habitat collectif
1.31	habitat collectif
1.32	habitat collectif
1.33	habitat collectif
1.34	habitat collectif
1.35	habitat collectif
1.36	habitat collectif
1.37	habitat collectif
1.38	habitat collectif
1.39	habitat collectif
1.40	habitat collectif
1.41	habitat collectif
1.42	habitat collectif
1.43	habitat collectif
1.44	habitat collectif
1.45	habitat collectif
1.46	habitat collectif
1.47	habitat collectif
1.48	habitat collectif
1.49	habitat collectif
1.50	habitat collectif



surface site et sous-sol	
1.0	habitat individuel
1.1	habitat collectif
1.2	habitat collectif
1.3	habitat collectif
1.4	habitat collectif
1.5	habitat collectif
1.6	habitat collectif
1.7	habitat collectif
1.8	habitat collectif
1.9	habitat collectif
1.10	habitat collectif
1.11	habitat collectif
1.12	habitat collectif
1.13	habitat collectif
1.14	habitat collectif
1.15	habitat collectif
1.16	habitat collectif
1.17	habitat collectif
1.18	habitat collectif
1.19	habitat collectif
1.20	habitat collectif
1.21	habitat collectif
1.22	habitat collectif
1.23	habitat collectif
1.24	habitat collectif
1.25	habitat collectif
1.26	habitat collectif
1.27	habitat collectif
1.28	habitat collectif
1.29	habitat collectif
1.30	habitat collectif
1.31	habitat collectif
1.32	habitat collectif
1.33	habitat collectif
1.34	habitat collectif
1.35	habitat collectif
1.36	habitat collectif
1.37	habitat collectif
1.38	habitat collectif
1.39	habitat collectif
1.40	habitat collectif
1.41	habitat collectif
1.42	habitat collectif
1.43	habitat collectif
1.44	habitat collectif
1.45	habitat collectif
1.46	habitat collectif
1.47	habitat collectif
1.48	habitat collectif
1.49	habitat collectif
1.50	habitat collectif

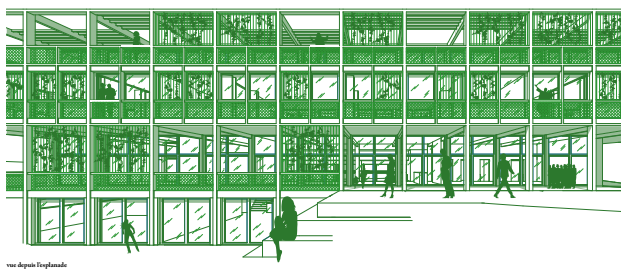
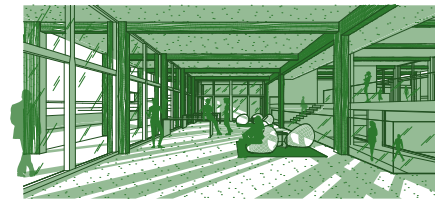
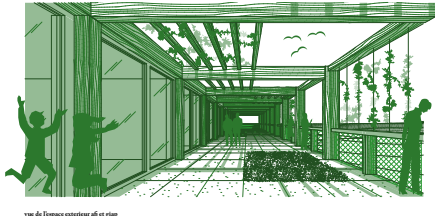
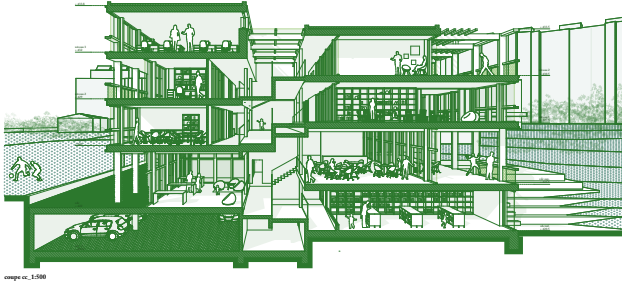
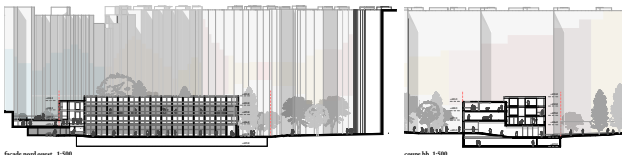
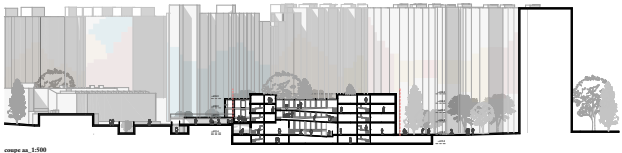
surface site 1	
1.0	habitat individuel
1.1	habitat collectif
1.2	habitat collectif
1.3	habitat collectif
1.4	habitat collectif
1.5	habitat collectif
1.6	habitat collectif
1.7	habitat collectif
1.8	habitat collectif
1.9	habitat collectif
1.10	habitat collectif
1.11	habitat collectif
1.12	habitat collectif
1.13	habitat collectif
1.14	habitat collectif
1.15	habitat collectif
1.16	habitat collectif
1.17	habitat collectif
1.18	habitat collectif
1.19	habitat collectif
1.20	habitat collectif
1.21	habitat collectif
1.22	habitat collectif
1.23	habitat collectif
1.24	habitat collectif
1.25	habitat collectif
1.26	habitat collectif
1.27	habitat collectif
1.28	habitat collectif
1.29	habitat collectif
1.30	habitat collectif
1.31	habitat collectif
1.32	habitat collectif
1.33	habitat collectif
1.34	habitat collectif
1.35	habitat collectif
1.36	habitat collectif
1.37	habitat collectif
1.38	habitat collectif
1.39	habitat collectif
1.40	habitat collectif
1.41	habitat collectif
1.42	habitat collectif
1.43	habitat collectif
1.44	habitat collectif
1.45	habitat collectif
1.46	habitat collectif
1.47	habitat collectif
1.48	habitat collectif
1.49	habitat collectif
1.50	habitat collectif

surface site	
1.0	habitat individuel
1.1	habitat collectif
1.2	habitat collectif
1.3	habitat collectif
1.4	habitat collectif
1.5	habitat collectif
1.6	habitat collectif
1.7	habitat collectif
1.8	habitat collectif
1.9	habitat collectif
1.10	habitat collectif
1.11	habitat collectif
1.12	habitat collectif
1.13	habitat collectif
1.14	habitat collectif
1.15	habitat collectif
1.16	habitat collectif
1.17	habitat collectif
1.18	habitat collectif
1.19	habitat collectif
1.20	habitat collectif
1.21	habitat collectif
1.22	habitat collectif
1.23	habitat collectif
1.24	habitat collectif
1.25	habitat collectif
1.26	habitat collectif
1.27	habitat collectif
1.28	habitat collectif
1.29	habitat collectif
1.30	habitat collectif
1.31	habitat collectif
1.32	habitat collectif
1.33	habitat collectif
1.34	habitat collectif
1.35	habitat collectif
1.36	habitat collectif
1.37	habitat collectif
1.38	habitat collectif
1.39	habitat collectif
1.40	habitat collectif
1.41	habitat collectif
1.42	habitat collectif
1.43	habitat collectif
1.44	habitat collectif
1.45	habitat collectif
1.46	habitat collectif
1.47	habitat collectif
1.48	habitat collectif
1.49	habitat collectif
1.50	habitat collectif

surface site 1	
1.0	habitat individuel
1.1	habitat collectif
1.2	habitat collectif
1.3	habitat collectif
1.4	habitat collectif
1.5	habitat collectif
1.6	habitat collectif
1.7	habitat collectif
1.8	habitat collectif
1.9	habitat collectif
1.10	habitat collectif
1.11	habitat collectif
1.12	habitat collectif
1.13	habitat collectif
1.14	habitat collectif
1.15	habitat collectif
1.16	habitat collectif
1.17	habitat collectif
1.18	habitat collectif
1.19	habitat collectif
1.20	habitat collectif
1.21	habitat collectif
1.22	habitat collectif
1.23	habitat collectif
1.24	habitat collectif
1.25	habitat collectif
1.26	habitat collectif
1.27	habitat collectif
1.28	habitat collectif
1.29	habitat collectif
1.30	habitat collectif
1.31	habitat collectif
1.32	habitat collectif
1.33	habitat collectif
1.34	habitat collectif
1.35	habitat collectif
1.36	habitat collectif
1.37	habitat collectif
1.38	habitat collectif
1.39	habitat collectif
1.40	habitat collectif
1.41	habitat collectif
1.42	habitat collectif
1.43	habitat collectif
1.44	habitat collectif
1.45	habitat collectif
1.46	habitat collectif
1.47	habitat collectif
1.48	habitat collectif
1.49	habitat collectif
1.50	habitat collectif

Vernier - MEP Espace Familles - Premier degré

●● Swingman



Les deux niveaux de l'étage du bâtiment dans ce langage en deux hauteurs par des rampes et des circulations verticales qui constituent la colonne vertébrale du projet qui lie les différents niveaux. Malgré le fait que le programme ait été distribué, chacun des locaux fonctionnels avec une certaine synergie, à la manière d'un front de quartier qui structure les besoins de tous les habitants. La répartition des espaces en demi-niveau permet cette synergie entre la répartition du programme tout en gardant un lien, une connectivité.

La construction est prévue en bois. Les façades sont composées de panneaux de pontes ramassables afin de privilégier des sections de bois massif de la région. La façade vitre d'ambiance et se module et crée une répartition extérieure communicationnels. Ces espaces en retrait ordonnés par la végétation constituent un lieu de fraîcheur qui protège le bâtiment de la chaleur tout en bénéficiant de la lumière naturelle. À l'intérieur du bâtiment, l'air chaud accumulé est extrait verticalement par le vide des rampes jusqu'à l'évacuation atmosphérique dans des espaces. Deux niveaux plans recouvrent les bâtiments. La toiture la plus basse est végétalisée favorisant la biodiversité, alors que la toiture plus haute servira à la production d'énergie. Malgré la division du programme en deux hauteurs la faible différence de niveau permet une utilisation variée des espaces. Deux solutions sont possibles. L'entrée des deux plateaux peut soit être arrivée à une seule fonction qu'à plusieurs affectations différentes. Ainsi le bâtiment aura un moment où il sera utilisé en l'absence dans le temps à l'échelle des besoins des habitants.

